

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / NOVEMBRE 2016 / N°453

Dossier

Il se passe toujours quelque chose à l'école...

Turquie-UE : un jeu de dupes ?

Rencontre avec Tahar Ben Jelloun



3 Éditorial

Quand il est mort le poète.
Par Henri Bartholomeeusen.

4 Espace de brièvetés

6 Grand entretien

Pour que nos enfants n'aient plus peur... Vinciane Colson a rencontré **Tahar Ben Jelloun**.

10 Libres ensemble

10 Pour la première fois depuis l'adoption de la loi en 2014, un mineur a été euthanasié en Belgique. Par Jacqueline Herremans.

13 Attention, la scientologie revient! Anne Cugnon analyse son discours simpliste sur les **drogues** diffusé actuellement en Belgique.

16 International

18 Hongrie: ingrédients d'une manipulation populiste. Par Marc Soignet.

21 Turquie-UE: un jeu de dupes ?
Par Firouzeh Nahavandy.

24 «In Trump they trust»: vers qui va le **vote religieux aux USA**?
Par Achille Verne.

28 Dossier

Il se passe toujours quelque chose à l'école

Mais cette fois, avec l'introduction du fameux cours de philosophie et de citoyenneté, c'est une véritable petite révolution dont il s'agit.
Mais, loin des feux de l'actualité, bien d'autres choses se passent.
Petit tour d'horizon.

68 École

Anderlecht: pédagogie active pour tous! Par Soraya Soussi.

70 Droit de suite

72 Arts

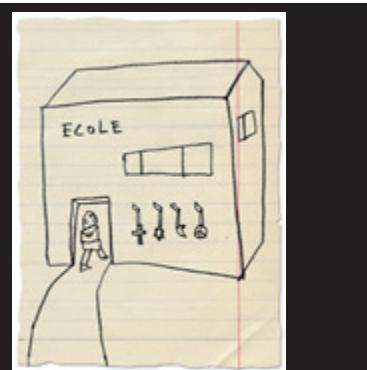
74 «Zoos humains»: quand le monde dit civilisé inventait le «sauvage». Par Catherine Haxhe.

76 Portrait d'Émile Verhaeren, poète national tant aimé des anarchistes, à travers deux expos. Par Amélie Dogot.

78 «Le ciel attendra», un film de Marie-Castille Mention-Schaar sur le djihadisme. Par Frédéric Vandecasserie.

80 Coup de folie

Devenons-nous nos addictions?
Par Milady Renoir.



Édito / Par Henri Bartholomeeusen, président du CAL

Quand il est mort le poète

Alors, Roger, toi aussi ? Pour être franc, on s'y attendait un peu, les dernières nouvelles n'étaient pas très bonnes. C'est la vie, bien sûr. Mais il y a toujours quelque chose d'étrange avec la disparition de quelqu'un qu'on aime et qu'on admire. On a beau savoir que c'est inéluctable, on a beau s'y attendre, pourquoi ne s'y fait-on pas ? Rassure-toi, je ne vais pas déployer ici un panégyrique qui ne dirait pas son nom : d'autres s'en chargeront mieux que moi. Les gazettes des prochains jours seront pleines de tes exploits, on étalera ta vie, on décortiquera tes faits et gestes et on chantera tes louanges sur tous les tons. Tu sais comment ils sont. Mais sais-tu à quoi je pense, là maintenant, quand j'essaie de discerner tes traits à travers la buée qui se dépose sans cesse sur le verre de mes lunettes ? À tes poèmes. Mais oui. Oh, je sais : ça paraîtra futile à certains. Tu as fait tellement de choses, tu t'es engagé dans tellement de combats, tu as associé ton nom à tellement de causes sublimes. Et, en regard, que pèsent donc ces quelques vers ? Tu avais un plaisir malicieux à les donner à lire à tes amis, sans avoir l'air d'y toucher, presque négligemment, curieux et amusé d'avance à l'idée de voir leurs réactions étonnées et, il faut bien le dire, souvent incrédules. Tu n'en as publiés que quelques-uns, presque à la sauvette. Mais ceux qui goûtent la chose ont pourtant très vite compris que derrière l'avocat, le militant et l'homme politique se cachait un homme de lettres délicat et, osons le mot, inspiré. Aujourd'hui, je me dis que c'est peut-être bien là que se trouvait l'entrée de ta Thébaïde intérieure. Qui en détient la clé aujourd'hui ? Je te salue, sorcier des mots.

«Frémissante, cambrant le jet frivole de sa robe
La Comtesse joconde avance d'un sourire
La promesse d'une gorge
Et sa main qui retient tous les vents de la soie
Soulève l'encens des cieux, des bois et des soleils.»

Extrait de «La Comtesse Howe» dans *Le songe du politique*, par Roger Lallemand (Didier Devillez Éditeur, 2000) 

Cours de gym mixtes ? Révolution ou pétard mouillé ?

Début octobre, la ministre de l'Égalité des chances, Isabelle Simonis (PS), présentait au gouvernement un projet visant à généraliser la mixité dans les cours de gymnastique. Las, la sortie en solo de la socialiste n'a pas plu à sa collègue de l'Enseignement, la CDH Marie-Martine Schyns, qui a affirmé immédiatement qu'il n'était pas question d'imposer quoi que ce soit en cette matière aux écoles. Alors, déjà aux oubliettes, la mixité dans les cours de gym ? Au moment même où le sujet faisait une brève apparition dans nos journaux, une universitaire française, Anne Verdet, publiait un papier sur la saga de la mixité dans les écoles de France. Longtemps, garçons et filles y ont été physiquement séparés, même dans les établissements mixtes où l'on pratiquait la «gémimation». Jusqu'en 1976, la divergence entre les «pour» et les «contre» a fidèlement suivi les vieilles lignes de fracture idéologique de la société française. Les «laïcards» étant en faveur de la mixité et les «cathos» contre. Les premiers dénonçaient «un traditionalisme désireux de manifester sa puissance et de faire revivre à son profit des temps disparus» et les seconds «les fonctionnaires payés par la nation et appliqués à la détruire». Qu'est-ce qui était en cause ? La peur d'une promiscuité sexuelle débridée ou en tout cas incontrôlable. Promiscuité entre les enfants ? Oui pour partie mais, surtout, entre enseignants et élèves... *Nihil novi sub sole.*

Le Luxembourg recycle ses profs de religion

Tout comme chez nous, les écoliers grand-ducaux ont longtemps eu à choisir entre une des religions reconnues et la morale laïque (mais, nuance importante, avec la possibilité d'être dispensé...). Depuis cette rentrée, tout cela a été remplacé par un cours unique et obligatoire intitulé «Vie et société» qui n'est pas sans analogie avec notre nouveau cours de philosophie et de citoyenneté. À la différence près

que le nouveau cours a été introduit d'abord dans le secondaire et ne le sera dans le fondamental que l'année prochaine. Mais la question la plus délicate pour le moment restait celle du devenir des profs de religion, sans emploi du jour au lendemain. Ils seraient environ 220 à être dans ce cas. Le ministère grand-ducal de l'Enseignement vient de mettre au point une procédure inédite de reclassement qui leur garantit un poste. Après une formation ad hoc, ils pourront intégrer la réserve de suppléants sans devoir effectuer de stage en conservant rémunération et ancienneté. Quant à ceux qui ne voudraient pas de cette mutation, ils se verront offrir d'autres possibilités de carrière dans l'administration ou des organisations subsidiées par l'État. Enfin, un certain nombre pourront intégrer les services de l'Église catholique.

Allemagne: conversions en masse au christianisme

Effet collatéral inattendu : de plus en plus d'Iraniens et d'Afghans arrivés en Allemagne pour y demander l'asile politique cherchent à se convertir au christianisme. Certains étaient déjà (parfois secrètement) chrétiens dans leur pays d'origine mais d'autres font maintenant la démarche d'adhérer officiellement à une Église. Mais au-delà d'éventuelles convictions personnelles sincères, les raisons d'un tel comportement peuvent avoir des motivations très matérielles. En effet,

certains espèrent ainsi augmenter leurs chances d'obtenir un statut de réfugié plus solide. L'apostasie est en effet très mal considérée par une certaine interprétation de l'islam et possible de la peine de mort dans des pays comme l'Iran, l'Arabie saoudite, le Pakistan, le Yémen... Dans la mesure où un candidat à l'exil prouve que sa qualité d'apostat le met en danger dans son pays d'origine, il a plus de chances de ne pas être expulsé. Mais se convertir au christianisme n'est pas si simple car les Églises instituées rechignent à ouvrir trop largement leurs portes. Elles pourraient en effet voir se dégrader leurs relations avec les autres organisations religieuses qui leur reprocheraient de rompre ainsi le «pacte de non-agression» qui les lie les unes aux autres. Un scrupule que n'ont évidemment pas toujours certaines communautés qui agissent en franc-tireur sur les marges, notamment, du courant protestant-évangélique...

HEPL: Help !

Début octobre, le tribunal des référés de Liège a interdit à la Haute École de la Province de Liège (HEPL) d'appliquer l'article de son règlement bannissant tout couvre-chef, insigne, bijou ou vêtement qui affiche de manière ostentatoire une opinion ou une appartenance politique, philosophique ou religieuse. Le tribunal avait été saisi par une plainte déposée par seize étudiantes musulmanes qui s'estimaient visées au premier chef par ce point du règlement. Conséquence : la pro-

vince de Liège, PO concerné, a invité la HEPL à amender son règlement. Dans la foulée, le collège provincial a réaffirmé «son attachement aux valeurs et libertés fondamentales qui fondent son action éducative et pédagogique, au nombre desquelles le respect mutuel et la tolérance, mais souligne que l'ouverture d'esprit qui a toujours guidé son action ne peut en aucun cas ouvrir la porte à des comportements préjudiciables à la neutralité de son enseignement et aux libertés de l'ensemble des élèves».

Que signifie la victoire électorale des islamistes au Maroc ?

À la suite des élections générales du 7 octobre dernier, le Parti justice et développement (PJD) a réussi à renforcer ses positions, malgré une participation en baisse et une montée marquée du nouveau Parti authenticité et modernité (PAM), libéral. Ce n'est pas une réelle surprise, même si certains signaux pouvaient donner l'impression que les islamistes auraient pu connaître un tassement. C'est en tout cas le secret espoir qu'entretenaient certains après qu'en août dernier deux des principaux dirigeants de l'aile la plus religieuse du parti islamiste aient été surpris en flagrant délit d'adultère, dans une voiture, sur la voie publique... Quoi qu'il en soit, très logiquement et très légalement, le Premier ministre sortant, Abdelilah Benkirane, a été immédiatement reconduit dans ses fonctions. Pour certains observateurs, ce résultat est un désaveu pour la monarchie car le PAM aurait bénéficié d'un soutien important de la part des sphères du pouvoir royal et de ses affidés. Pourtant le PAM n'a pas démerité, faisant même un bond en avant considérable en doublant sa représentation. Mais c'est encore insuffisant pour prendre l'avantage sur les islamistes qui peuvent compter sur une opinion publique encore largement conservatrice.

Entretien avec Tahar Ben Jelloun

Parler du terrorisme pour ne plus avoir peur...

Après les attentats de Paris il y a un an, il ne pouvait pas se taire. Il devait parler, écrire, peindre, exprimer sa colère. Car se taire, pour lui, signifiait que les djihadistes, «ces gens-là» comme il les appelle, avaient gagné. Lui, c'est Tahar Ben Jelloun. Romancier, écrivain, poète, peintre, il vient de publier «Le terrorisme expliqué à nos enfants» aux éditions du Seuil. Il nous a reçus dans son appartement parisien.

Propos recueillis par Vinciane Colson
Journaliste «Libres, ensemble»

Espace de Libertés : Après *Le racisme expliqué à ma fille* publié en 1998 et *L'islam expliqué aux enfants (et à leurs parents)* en 2002, vous dialoguez à nouveau avec votre fille, sur la question du terrorisme cette fois. Après avoir écouté tout ça, comment va-t-elle ?

Tahar Ben Jelloun : Ma fille va très bien. (Il sourit.) Elle a grandi maintenant... À l'époque, quand j'ai expliqué le racisme, elle avait 10 ans. Après, j'ai appliquée la même pédagogie pour être le plus proche possible de la mentalité d'un enfant. Mais le terrorisme m'a donné beaucoup de mal. Il était difficile à expliquer, parce qu'expliquer ne veut pas dire justifier. Expliquer, c'est démontrer le mécanisme et donner des éléments de réflexion, de com-

préhension, pour des jeunes qui ne connaissent pas nécessairement l'histoire de la société. Beaucoup de jeunes ont découvert la brutalité du terrorisme il y a un an d'une manière inattendue. Il fallait donner à ces jeunes des éléments de compréhension. Aux parents aussi pour qu'ils puissent parler à leurs enfants.

Pour vous, il faut mettre des mots sur les choses. Mais n'est-ce pas aussi le rôle des parents d'épargner leurs enfants ?

Ça, je pense que c'est une erreur. Surtout aujourd'hui. Les enfants, à partir de 10-12 ans, sont au courant de beaucoup de choses. Internet, c'est une fenêtre ouverte sur tout. Il vaut mieux que les parents leur disent la vérité, les préparent à une



© Vinciane Colson

Tahar Ben Jelloun. «Il faut expliquer aux gens que la laïcité n'est pas le contraire de la religion.»

chose très simple : la vie n'est pas tout le temps merveilleuse, il y a des malheurs, des accidents, des terroristes, de la violence.

Avez-vous compris les motivations des djihadistes qui se font exploser ou tirent dans les rues ?

Des millions de gens ne passent pas à l'action violente. Une vingtaine d'individus, tout au plus, sèment le malheur. Les autres sont partis des mêmes conditions et pourtant, ils ne versent pas dans le terrorisme. Alors, pourquoi certains basculent ? C'est là que l'explication est nécessaire. On revient au problème de l'identité. Ces gens ont-ils été struc-

turés ? Formés ? Le pays où ils sont nés, leur pays, s'est-il occupé d'eux ? Les a-t-on protégés ? Plusieurs facteurs se retrouvent pour qu'une personne tombe dans ce délire. Parfois il suffit de peu de choses. Et ils sont face à une propagande djihadiste redoutablement efficace. Souvenez-vous des sectes il y a quelques décennies en Europe. Les gourous avaient un tel pouvoir sur leurs consciences que les gens abandonnaient tout. Aujourd'hui, c'est un peu la même chose... sauf que ces sectes ont pour mission l'assassinat et la terreur.

Vous faites une distinction intéressante dans ce livre entre résistance et terrorisme. Pourquoi ne peut-

on pas considérer les attentats perpétrés aujourd’hui à travers le monde au nom de l’islam comme des actes de résistance ?

La résistance, c'est quelque chose de très précis. Vous résistez lorsque votre pays est occupé, qu'on vous humilie quotidiennement. C'est ce qui se passe actuellement dans les territoires palestiniens où il y a une occupation reconnue par les Nations unies. Il y a là une population occupée qui résiste contre la violence de l'occupant. Mais le djihadiste ne résiste pas. Au contraire. Il provoque les autres, il attaque. Il est dans une relation de grande violence. Mais il n'a pas de cible précise. Un mode de vie européen ? La condition de la femme en Europe ? Le mariage pour tous ? Il cible des modes de vie, pas des personnes. Mais, les victimes sont des personnes. Quand le type de Nice a pris son camion et a écrasé 86 personnes, il ne faisait pas de distinction. Il était en train de tuer des gens qui ne lui avaient rien fait. Et, ça, c'est incompréhensible. La résistance, c'est beaucoup plus noble, digne. Les Français occupés par les Allemands ont résisté. Les juifs (vivant au Moyen-Orient, NDLR) eux-mêmes ont résisté face à l'occupation britannique.

La peur, c'est une notion centrale dans ce livre : la peur de l'islam, la peur des attentats, votre propre peur d'enfant à l'école coranique. La peur est-elle devenue l'une des composantes essentielles de notre société ?

Les enfants, la première chose qu'ils découvrent, c'est la peur : l'obscur-

rité, quelque chose qu'ils ne maîtrisent pas, l'absence du père ou de la mère. La peur, c'est la première réaction de l'individu. D'ailleurs, nous la partageons avec les animaux, eux aussi ont peur. Mais, ce à quoi nous assistons, c'est une peur qui a été programmée et installée dans tous les pays du monde. Les pays musulmans ne sont pas épargnés. Cette peur veut mettre tout le monde dans une situation d'insécurité. Parfois on oublie la peur, parfois on prend le métro et on se demande si on va ressortir vivant ou pas. La force de ces gens-là, c'est d'avoir réussi à installer une panique générale qui touche presque le monde entier, l'Asie, l'Afrique et l'Occident.

En 2012, dans la réédition de *L'islam expliqué aux enfants (et à leurs parents)*, vous écriviez que depuis les attentats du 11 septembre 2001 il y avait moins d'amalgames entre terrorisme et islam. Quatre ans plus tard, que s'est-il passé ?

Malheureusement, l'amalgame a gagné. Je ne peux pas tellement en vouloir aux gens qui font cet amalgame. Réussir à ne pas le faire est le fruit d'un très gros effort de compréhension et de culture. Or, quand on est dans l'ignorance, on va au plus rapide. [...] Les gens m'envoient leurs réactions : « *Vous dites que ce n'est pas l'islam. Mais l'islam porte la violence en lui.* » Au VII^e siècle, pendant que le prophète était persécuté par des tribus qui ne croyaient pas en son message et qui voulaient sa mort, il devait se défendre. Il y avait de la violence. Mais cette vio-

lence était inscrite dans un temps précis. Aujourd'hui, plus personne ne s'en prend à l'islam. Ceux qui l'attaquent, ce sont les terroristes. Ils font de l'islam une religion de violence, de haine et de guerre. On peut trouver de la violence dans tous les textes religieux. C'est l'histoire de l'humanité, elle n'est pas faite que de gentillesse. Mais on ne peut pas dire que l'islam soit une religion de haine et de violence. Au contraire, elle prêche la paix. Il y a des versets très clairs : celui qui tue un innocent tue toute l'humanité. Mais ces versets, ils ne les voient pas. Qu'est-ce qu'ils lisent ? Uniquement les versets qui disent : combattez les infidèles au nom de Dieu. Mais à l'époque, les infidèles, c'étaient les gens qui semaient la terreur sur les chemins.

Concernant la laïcité, vous écrivez : « Le musulman, par principe, n'accepte pas volontiers le principe de laïcité. Car l'islam est tout pour lui : une religion, une morale, une vision du monde, une pratique quotidienne... »

La laïcité a toujours eu du mal à s'installer, même en Europe. Dans le monde musulman, la Turquie, grâce à Atatürk, a été laïcisée. Malheureusement, aujourd'hui, Erdogan est en train de l'islamiser. Or l'islam pourrait tout à fait être vécu dans une paix sociale, une sphère privée, et ne porter de désordre à personne. Il faut donc commencer par l'école : apprendre aux enfants que la religion est une légitimité, que chacun a le droit de croire en ce qu'il veut,

mais que ça reste une affaire privée. Il faut expliquer aux gens que la laïcité n'est pas le contraire de la religion mais une sorte de séparation pour que le sentiment religieux n'envahisse pas le sentiment public. Les chrétiens et les juifs ont compris comment vivre avec la laïcité. Mais les musulmans sont prêts aussi. L'écrasante majorité des musulmans de France et de Belgique vivent d'ailleurs paisiblement leur islam : ils prient, font le ramadan, mais ne vont pas obliger les autres à le faire. L'islam est compatible avec la laïcité. Encore faut-il expliquer les choses et donner le respect qu'elle mérite à cette religion. ↗



À lire

Tahar Ben Jelloun,
« Le terrorisme expliqué à nos enfants », Paris, Seuil, 2016, 160 pages.
Prix : 9 euros

À voir et à écouter
Retrouvez l'intégralité de cet entretien dans l'émission « Libres, ensemble » en télévision le dimanche 6 novembre à 9h20 sur La Une et en radio le samedi 12 novembre à 20h sur La Première.

Un adolescent de 17 ans a choisi l'euthanasie

Le 13 février 2014, la Chambre se prononce sur l'extension de l'euthanasie aux mineurs: 86 oui, 44 non et 12 abstentions. La loi sera sanctionnée quelques jours plus tard, le 28 février. Désormais, un mineur doté de la capacité de discernement pourra demander, s'il est atteint d'une affection grave et incurable lui causant des souffrances physiques inapaisables, que son médecin mette fin à sa vie, doucement, entouré de l'amour des siens.

Par Jacqueline Herremans
Présidente de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité

Souvenons-nous aussi des veillées organisées par l'archevêque Léonard et de son appel à la «conscience» des parlementaires. Ce débat fut l'occasion pour tous les opposants à cette liberté, de Belgique et d'ailleurs, de se répandre en descriptions apocalyptiques: une «*banalisation du droit de tuer*».

En septembre 2016, soit plus de deux ans après le vote de cette loi, le premier dossier d'euthanasie d'un mineur est transmis à la Commission d'évaluation et de contrôle de la loi relative à l'euthanasie. Il avait 17 ans. Il bénéficiait de soins palliatifs. Par respect pour ses parents et pour l'équipe médicale qui le suivait, et aussi en raison du secret professionnel, je n'en dirais pas plus.

Réactions prévisibles des opposants de la première heure

Et nous avons retrouvé nos opposants à l'euthanasie que ce soit pour

des adultes ou des enfants, dont Euthanasie Stop: «*La Belgique s'enfonce dans l'horreur*», «*La Belgique s'enfonce un peu plus dans l'ère obscure qui aura érigé en "progrès" l'abandon de malades, adultes ou mineurs*». Le Vatican, sans surprise, a formulé une condamnation claire et nette: l'euthanasie est un acte contre les religions, la vie est sacrée.

L'Église de Belgique, quant à elle, a tenu des propos plus modérés par la voix de son porte-parole. Tommy Scholtès a en effet rappelé que, pour l'Église, les soins palliatifs restent la seule option. Néanmoins, ne connaissant ni l'enfant, ni ses parents, ni la situation, elle ne s'est pas hasardée à prononcer une condamnation.

Si les journalistes étrangers –pourtant tous originaires de pays qui n'ont pas dériminalisé l'euthanasie ou le suicide assisté– ont fait preuve

d'une remarquable écoute lors des interviews, j'ai parfois dû redresser quelques manipulations, émanant du tristement célèbre Institut européen de bioéthique que certains confondent avec l'institution officielle du Comité belge consultatif de bioéthique. La ruse de cette appellation fallacieuse de ce qui n'est en réalité qu'une officine catholique intégriste a été éventée.

Faut-il le rappeler, ce n'est pas l'euthanasie d'un mineur qui est le problème mais bien la maladie qui, à brève échéance, va transformer un jeune enfant en adulte sans, toutefois, lui permettre d'arriver à la majorité. Ce qui est choquant, c'est un enfant condamné à vivre la majeure partie de son temps à l'hôpital. Ce qui est choquant, c'est un enfant qui ne peut pas vivre sa vie d'enfant. Ce qui est choquant, c'est d'entendre sortir de ce corps d'enfant des paroles d'adulte. Ce qui est choquant, c'est de voir mourir un enfant sous les yeux de ses parents et de ses grands-parents.

Avant l'extension aux mineurs

En 2013, bien d'autres questions avaient été soumises au Parlement: simplification de la déclaration anticipée, suppression de sa durée de validité, limite à poser en ce qui concerne le bon usage de la clause de conscience, extension du champ d'application de la déclaration anticipée. En dépit de son caractère délicat, seule la question de l'extension aux mineurs a pu être concrétisée par une loi avant la fin de la légis-

Tous ceux qui étaient en faveur de cette extension n'avaient qu'un seul espoir: voir arriver le moins possible de demandes.

lature. Il est vrai que des pédiatres étaient venus témoigner devant le Sénat de l'existence de demandes d'euthanasie émanant d'enfants, et de leur désarroi devant de telles situations. Ces praticiens se trouvaient en effet devant le dilemme de respecter le souhait de l'enfant, et par conséquent de se mettre hors-la-loi, ou d'être obligés de devoir lui répondre que la chose n'était pas possible. Les académies royales de médecine s'étaient également penchées sur cette question et avaient rendu un avis favorable à la prise en compte de demandes d'enfants pour l'euthanasie.

Balises légales et regard humaniste

Tous ceux qui étaient en faveur de cette extension n'avaient qu'un seul espoir: voir arriver le moins possible de demandes. Du reste, le législateur a introduit des balises plus strictes pour l'euthanasie des enfants. Le décès doit être prévisible à brève échéance, seules les situations somatiques sont prises en compte, la capacité de discernement de l'enfant doit être attestée par un pédo-psychiatre ou un psychologue, les

parents doivent donner leur consentement. Pour ce dernier point, j'aurais certes préféré que l'on retienne l'absence d'opposition des parents en lieu et place de leur accord. En effet, c'est mettre une terrible charge sur leurs épaules que de leur imposer ce consentement alors qu'ils ont déjà dû traverser des moments très difficiles et qu'ils pourraient avoir le sentiment, en signant cet accord, de contribuer à la mort de leur enfant. Ce n'est bien évidemment pas le cas. Très souvent, les enfants peuvent trouver les mots pour que leurs

parents acceptent que cet ultime traitement que l'on propose soit le traitement de trop, qu'ils sont fatigués, qu'ils n'en peuvent plus, qu'ils souhaiteraient s'endormir à jamais.

À ceux qui s'étonnent de ce qu'il n'y a eu qu'une seule déclaration depuis 2014, donnant en quelque sorte l'impression de se plaindre du fait qu'il n'y ait pas plus d'euthanasies d'enfants, je réponds qu'un des premiers bénéfices de cette loi est de permettre la liberté de parole. Aujourd'hui, lorsqu'un pédiatre est confronté à une demande de mettre fin à la vie de son jeune patient, il peut évoquer avec lui et avec ses parents les possibilités de traitement, sans que ses paroles puissent être considérées comme une échappatoire à la question posée par l'enfant : m'aideras-tu lorsque je ne pourrai plus supporter la souffrance ? Un enfant de 10 ans, un adolescent de 17 ans, n'est pas immunisé contre les maladies incurables ni contre la souffrance.

Nous vivons dans un pays où il est possible d'évoquer et de travailler pour l'amélioration des soins palliatifs tout comme il est possible d'évoquer et de formuler une demande d'euthanasie. C'est une richesse, comme l'évoquait le journaliste Frédéric Soumois. Continuons à nous battre, pour défendre cette liberté, que le patient ait 80 ans ou qu'il soit encore un enfant. ♦



Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD : « Ce qui est choquant c'est de voir mourir un enfant sous les yeux de ses parents et de ses grands-parents. »

Prévention drogues : de quoi se mêle la scientologie ?

Le phénomène n'est pas neuf, mais voilà qu'il ressurgit. Quoi ça ? Mais la croisade antidrogue menée par l'Église de scientologie, pardi ! Sans doute rassérénée par l'issue d'un récent procès¹, voilà qu'elle relance sous nos latitudes sa campagne de distribution de pseudo-outils de prévention en matière de drogues.

Par Anne Cugnon
Membre du groupe de travail « Drogues » - CAL/COM

Bons patriotes, les scientologues belges souhaitent ainsi aider les autorités dans leur combat contre la drogue. « *Nous sommes réabilités, nous sommes des citoyens belges et nous avons la volonté d'aider notre pays, par le biais notamment de nos campagnes de prévention contre la drogue* », expliquait benoîtement Éric Roux, porte-parole de l'Église de scientologie, cité par *Ouest France*, à l'issue du procès². Nous étions donc prévenus.

À l'instar d'autres questions de société, les scientologues ont, en effet, investi le terrain de la lutte contre la drogue depuis de nombreuses années. Régulièrement, l'Église de scientologie répand ses pseudo-outils de préventions de par le monde. Dans un article publié par *Trialogue* en 2012, Marie-Hélène Salah alertait déjà sur la distribution en toute boîte de fascicules de ce type en Belgique et sur le risque que ceux-ci

représentent tout particulièrement pour un public jeune et non averti, ainsi que pour le milieu scolaire³.

Nouvelle campagne de distribution à Bruxelles

Récemment donc, nombre de fascicules prétendant ne dévoiler rien moins que « la vérité » sur les drogues ont à nouveau été distribués dans plusieurs communes bruxelloises (à Saint-Gilles et Molenbeek notamment). Ainsi, une habitante de Saint-Gilles nous a rapporté avoir reçu dans sa boîte aux lettres le petit livret émis par ceux qui croient détenir « La vérité sur le cannabis ».

Ici encore, comme à son habitude, la scientologie avance masquée, tapie en caractères minuscules (loupe indispensable !) à l'arrière de la farde de présentation reçue, elle, sur

¹ Toutes les préventions ont été jugées irrecevables ou prescrites.

² « Belgique. L'Église de scientologie “réabilitée” contre “la drogue” », mis en ligne le 26 avril 2014, sur www.ouest-france.fr.

³ Marie-Hélène Salah, « La scientologie avance masquée, tapie en caractères minuscules (loupe indispensable !) à l'arrière de la farde de présentation reçue, elle, sur

La scientologie essaie toujours d'avoir pignon sur rue. Ici, à Bruxelles, à côté du ministère de la Justice.



© DR

demande. Celle-ci reprend les différentes productions de la Fondation pour un monde sans drogues et propose, outre les susdits fascicules, des DVD primés par d'obscures récompenses, une «invitation à mieux nous connaître» ainsi que, bien sûr, une proposition de don. Rien, par contre, n'indique le patronage de «l'Église»

sur les fascicules distribués en toute boîte, si ce n'est une similitude d'adresse.

Prosélytisme ou non ?

Manière d'approcher un public fragilisé? Prosélytisme déguisé? Difficile à démontrer et surtout impossible à

interdire comme le rappelait récemment Jean-Claude Maes, psychologue et président de SOS Secte à Bruxelles, dans une intervention à la RTBF⁴.

Néanmoins, en 2015 en France, la distribution de ce type de fascicules s'est accompagnée, de manière avérée, de prosélytisme. Lors d'une compétition sportive à Lacanau, les animateurs d'un stand de l'association Non à la drogue, oui à la vie –mouture française de la Fondation pour un monde sans drogues– faisaient signer des pétitions et prêchaient ouvertement pour l'Église de scientologie, à l'insu des organisateurs⁵.

Les dangers d'un discours de prévention simpliste

À l'heure où de nombreuses associations ainsi que des institutions internationales posent le constat de l'échec de la prohibition et militent pour une autre politique en matière de drogues, la riche scientologie inonde encore et toujours la planète de sa «vérité». On pourrait prendre le parti d'en sourire tant le propos tenu est caricatural, si la scientologie n'avait déjà démontré sa grande capacité de nuisance en la matière. S'il est vrai que la liberté d'expression est et doit rester totale et qu'il semble impossible de faire interdire leurs publications, il s'avère néanmoins essentiel de dénoncer la dangerosité de leur discours simpliste, basé sur la peur, moralisateur et stigmatisant, surtout en des matières touchant à la santé; ainsi que de mettre en garde vis-à-vis de leur technique d'approche.

Des arguments et pratiques sans valeur scientifique

Il est important de rappeler, une fois encore, que les informations figurant dans les différents fascicules publiés par la scientologie n'ont aucune valeur scientifique et médicale. Que l'Église de scientologie se caractérise notamment par son rejet de la psychiatrie et des médicaments psychotropes qu'elle assimile à des drogues. Que le rejet de certaines connaissances scientifiques conventionnelles et leur remplacement par des «techniques» de soin propres à sa doctrine lui ont déjà valu plusieurs condamnations⁶.

C'est le cas par exemple des centres de désintoxication Narconon, présents dans plusieurs pays, qui proposent des traitements basés sur les enseignements de L. Ron Hubbard, fondateur de la scientologie. Pratiques controversées, risques pour la santé et maltraitance avérée de patients ont notamment poussé, en avril 2012, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec à refuser d'accorder une certification au centre de désintoxication de Trois-Rivières, menant ainsi à la fermeture dudit établissement⁷.

Pour une information neutre, dénuée de jugement, et pertinente sur les drogues, il est dès lors indispensable de se référer à des publications sérieuses émanant d'associations reconnues en matière de prévention et de réduction des risques telles qu'Infor Drogues ou Modus Vivendi.

⁴ Fabrice Gérard, «Saint-Gilles: des brochures "anti-drogue" éditées par l'Église de la Scientologie», mis en ligne le 30 août 2016, sur www.rtb.be.

⁵ «Lacanau: quand l'Église de scientologie recrute chez les surfers», mis en ligne le 18 août 2015, sur leparisien.fr.

⁶ Marie-Hélène Salah, *loc.cit.*

⁷ Gaétan Pouliot, «Narconon a floué et maltraité des patients, selon la Commission des droits de la personne», mis en ligne le 14 avril 2014 sur <http://ici.radio-canada.ca>.



14 Hongrie: ingrédients d'une manipulation populiste

17 La question des migrants dans les relations turco-européennes

24 In Trump, do they trust?

Hongrie : ingrédients d'une manipulation populiste

Le 2 octobre 2016, la Hongrie s'apprête à tenir son référendum sur les quotas de réfugiés. Les projecteurs de toute l'Europe sont braqués sur ce pays, l'attente fébrile du résultat pèse sur les consciences. Et pour cause !

Par Marc Soignet¹
Délégué «Europe et International» - CAL/COM

Le gouvernement populiste du Premier ministre Viktor Orbán appelle le peuple aux urnes pour répondre à une question aussi vague que singulière : « *Voulez-vous que l'UE puisse prescrire l'installation obligatoire de personnes de nationalité non hongroise en Hongrie, et ce, sans l'accord du Parlement ?* »

Un terreau propice

Dans un pays à l'histoire aussi mouvementée que la Hongrie, le mythe de la résistance à l'opresseur étranger est une dimension bien présente dans la conscience collective. En témoigne le fait que deux des trois fêtes nationales hongroises commémorent des révoltes contre des puissances étrangères : le 15 mars, la révolution de 1848 contre les Habsbourg et le 23 octobre, celle de 1956 contre l'URSS. C'est dans ce terreau fertile qu'il faut replacer le référendum de M. Orbán qui, depuis des années, dépeint

Bruxelles, capitale de la machiavélique Union européenne, comme la nouvelle force étrangère qui tente de prendre les commandes du pays.

Une campagne permanente

Deuxième ingrédient clé : la propagande gouvernementale. Une semaine après l'attaque de *Charlie Hebdo*, M. Orbán déclarait : « *Nous ne voulons pas d'une minorité considérable d'appartenance culturelle différente, nous voulons que la Hongrie reste la Hongrie.* »

Dès le printemps 2015, le gouvernement lance une « consultation nationale sur l'immigration et le terrorisme » – notez l'absence du terme « réfugié » – posant douze questions biaisées dont : « *Confirmez-vous qu'il vaut mieux aider les familles hongroises plutôt que les immigrés ?* » Cette campagne sera assortie d'affiches gouvernementales dans la presse et

dans la rue distillant des messages tels que : « *Si tu viens en Hongrie, tu dois respecter notre culture* ».

C'est suite à cette consultation dont les résultats seront interprétés par le gouvernement comme un feu vert pour une politique plus radicale que la tristement célèbre clôture de barbelés à la frontière sud du pays sera érigée. Clôture qui agira tel un goulot d'étranglement permettant de condenser le flux de réfugiés aux portes du pays afin de catalyser l'anxiété croissante d'une population peu habituée à l'immigration.

Reprendre la main sur l'arène politique

Début 2016, la communication gouvernementale sur les réfugiés n'arrive plus à structurer le débat public. Les personnels de la santé et de l'éducation dénoncent les conditions catastrophiques régnant dans leurs secteurs, les politiques liberticides du gouvernement ainsi que les nombreux scandales de corruption.

À l'annonce du référendum, le pouvoir hongrois va donc mal. Il doit reprendre la main sur l'agenda politique. Quoi de mieux qu'un référendum aux airs de lutte pour la souveraineté du pays amalgamant terrorisme, réfugiés et migrants économiques ?

Début mai, de nouvelles affiches apparaissent : « *Envoyons un message à Bruxelles, pour qu'eux aussi comprennent* » suivies durant l'été



Une campagne publique anti-migrants et des affiches aux relents populistes dans les rues de Budapest et partout en Hongrie.

d'une campagne cyniquement labélisée « campagne d'information » et durant laquelle de nouvelles affiches martèlent des messages tels que « *Le saviez-vous ? Bruxelles veut introduire l'équivalent d'une ville entière d'immigrants illégaux en Hongrie.* » (voir photo ci-dessus) ou encore « *Le saviez-vous ? Depuis le début de la crise des réfugiés, le harcèlement des femmes a très fortement augmenté.* » Cette campagne est assortie d'un fascicule de propagande envoyé à tous les citoyens et présentant des statistiques biaisées démontrant l'effet néfaste de l'immigration sur la sécurité en Europe.

Une question d'une ambiguïté toute calculée

Dernier ingrédient clé : l'ambiguïté de la question. En effet, commentateurs et opposition s'interrogent dès l'annonce du référendum. Qui sont ces « personnes de nationalité non

¹ Franco-hongrois, Marc Soignet a vécu plus de 20 ans en Hongrie.

Le mythe de la résistance à l'opresseur étranger est une dimension bien présente dans la conscience collective.

hongroise»? Les réfugiés? D'autres migrants? S'il s'agit des réfugiés, pourquoi tant d'efforts alors que le système européen n'exige de la Hongrie que le traitement d'à peine un millier d'entre eux? Mais surtout, en cas de victoire, quelles sont les mesures que le gouvernement compte prendre?

Face à cette ambiguïté, la société hongroise se divise. Il est clair qu'après un an et demi de propagande, une forte proportion de la population votera «non», vote préconisé par le gouvernement.

En revanche, pour l'opposition et les organisations de la société civile, l'ambiguïté de la question pose un réel problème: il s'agit de trouver un moyen de faire campagne sans pousser les citoyens à aller voter, même «oui», puisque ce simple fait reviendrait à légitimer le référendum.

En effet, en Hongrie, afin qu'un référendum soit légalement contraignant, il faut qu'au moins 50% de la population y participe. Deux approches seront retenues: le boycott et le vote invalide, c'est-à-dire cocher la case «oui» et la case «non» à la fois. Tous deux ont l'avantage de ne pas contri-

buer au taux de participation tout en permettant d'exprimer un rejet.

Perdre ou gagner: qu'importe le résultat?

Un terreau fertile, une propagande sans relâche, une question ambiguë: les ingrédients de la victoire étaient réunis. Mais la mayonnaise a-t-elle vraiment pris? Le 2 octobre, le résultat tombe enfin: certes le «non» remporte une victoire écrasante à environ 98 % mais seuls 43 % de la population se sont déplacés et 6 % de ces votes sont invalides. Le boycott et l'appel au vote nul ont fonctionné. Il s'agit donc d'une cuisante défaite pour le gouvernement et de la victoire d'un peuple qui aura su exprimer, malgré les efforts de l'appareil étatique, son rejet de cette manipulation populiste.

Dans certains pays, le Premier ministre démissionnerait. Mais M. Orbán ne l'entend pas de cette manière et déclare sur un ton victorieux qu'un «clair mandat» a été donné au gouvernement pour la poursuite de sa politique migratoire. Telle est la réponse faite à une cuisante défaite par un Orbán qui semble avoir perdu tout lien avec le concept de démocratie.

Reste que les ravages causés au sein de la société hongroise, plus divisée que jamais, sont bel et bien réels et que le gouvernement aura réussi à monter un peu plus encore une partie du pays contre l'autre. Technique qu'Orbán n'est pas le seul à utiliser en Europe et que beaucoup, même s'ils ne l'avouent pas ouvertement, lorgnent avec grand intérêt... 

La question des migrants dans les relations turco-européennes

Sur fond d'adhésion à l'Union européenne, l'accueil des migrants en Turquie selon l'accord passé avec l'UE en mars dernier a provoqué de vives réactions critiques de la part de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme et continue de poser question.

Par Firouzeh Nahavandi
Professeure ordinaire à l'ULB et directrice du CECID

La Turquie rejoint le camp occidental en adhérant à l'OTAN en 1952 et signe, en 1963, les accords d'Ankara visant son accession à la Communauté économique européenne. En dépit de multiples péripéties jalonnant ces relations, en 1999, le Conseil européen de Helsinki accorde à la Turquie le statut de candidat officiel à l'adhésion à l'Europe. Le Conseil européen de Bruxelles de décembre 2004 donne, quant à lui, son accord pour l'ouverture des pourparlers avec la Turquie, malgré les positions contrastées des pays européens sur la question de Chypre, la réalité d'un futur marché, les inquiétudes sur la situation des minorités ou des femmes ou encore les questions religieuses et culturelles. Par ailleurs, les relations entre les protagonistes se compliquent nettement avec la prise de pouvoir de l'AKP qui pose la question de l'orientation globale de la Turquie avec l'islamisation du pays et les dérives autoritaires de son président actuel, Erdogan.

Toutefois, au-delà des divergences, la «crise des migrants» accélère les négociations et la collaboration entre l'UE et la Turquie. En effet, en 2015, le nombre de demandeurs d'asile dans l'Union européenne a atteint un niveau sans précédent. Parmi eux, le cas des Syriens est particulièrement sensible. L'UE qui n'a pas réussi à régler collectivement le problème se tourne vers la Turquie et négocie avec ses autorités au plus mauvais moment et dans les plus mauvaises conditions face à un président conscient des atouts qu'il possède.

Stratégie politique et enjeux humains

Quoi qu'il en soit, en mars 2016 est signé un accord –dès le départ très controversé– entre les 28 et la Turquie. Concrètement, il externalise l'asile vers un pays ne faisant pas partie de l'UE et met à mal le droit de non-refoulement prévu par la

convention de Genève. Le système d'asile de l'Union européenne, l'un des acquis de l'UE, vole en éclats et la libre circulation dans Schengen est menacée. Paradoxalement, l'UE se tourne vers un pays qu'elle n'a pas accepté d'intégrer et délègue ses responsabilités à un État, au gouvernement autoritaire, peu scrupuleux sur le respect des droits de l'homme, des règles de la démocratie ou de l'État de droit.

Selon cet accord, les nouveaux migrants irréguliers arrivant de Turquie en Grèce sont susceptibles d'être refoulés en Turquie. Ils pourront faire une demande d'asile en Grèce mais leur dossier ne sera traité qu'individuellement. Toutefois, la Grèce s'engageant à reconnaître la Turquie comme «pays sûr», la requête peut être refusée au motif que la Turquie leur offre des conditions de sécurité équivalentes à celles des réfugiés.

De son côté, pour la Turquie, l'accueil des Syriens est conditionné par la reprise des négociations d'adhésion à l'Union, avec l'ouverture d'un nouveau chapitre de négociations sur les dispositions budgétaires, une levée de l'obligation de visa pour les Turcs, conditionnée cependant au respect par la Turquie d'une feuille de route comprenant 72 critères et le versement de 6 milliards d'euros sur deux ans pour l'accueil des Syriens. Pour la Turquie, l'accord s'est focalisé sur un troc «un pour un»: pour chaque Syrien rapatrié par Ankara à la demande de l'UE, un autre sera réinstallé dans l'UE dans la limite de 72 000.

L'Europe forteresse dresse un nouveau rempart

Les retombées de cette négociation sont fâcheuses: l'Union, comme le souhaitaient les États d'Europe de l'Est, devient, en apparence, une for-

Le nationalisme, élément majeur de la vie politique turque.



© Kalaene / ZB / DPA

teresse fermée aux migrants économiques et aux réfugiés. Dans le même temps, elle a abandonné l'un de ses principes fondateurs –la liberté de circulation– tandis que les valeurs et les droits de l'homme sur lesquels elle s'est construite sont remis en questions. L'Agence des Nations unies pour les réfugiés ou l'Organisation internationale pour les migrations émettent de sérieuses réserves sur la légalité voire l'efficacité de l'Accord. Il en est de même pour Amnesty International. Le refoulement de tous les Syriens est douteux, dans la mesure où la convention de Genève interdit un refoulement collectif des demandeurs d'asile. La Turquie n'accorde pas le statut de réfugié complet aux non-Européens. Dès lors, ils n'ont aucune perspective d'intégration et dépendent entièrement de la réinstallation. Les réfugiés doivent avoir accès à des moyens de subsistance suffisants pour vivre dignement, ce n'est pas le cas en Turquie où, par ailleurs, le droit de logement est illusoire comme est théorique celui du travail. Médecins sans frontières a également fustigé l'accord, le qualifiant d'abdication historique des responsabilités morales et légales de l'Europe.

Bientôt une nouvelle «crise des migrants»?

Le message envoyé par les Européens aux populations fragiles est néfaste, faisant transparaître que leur protection peut être subordonnée à des intérêts nationaux. Paradoxalement, l'UE qui a, pendant des décennies, prêché en faveur de ses normes en matière de droit d'asile en arrive à mettre en danger ces mêmes normes.

L'Union a abandonné l'un de ses principes fondateurs – la liberté de circulation – tandis que les valeurs et les droits de l'homme sur lesquels elle s'est construite sont remis en questions.

Certes, cet accord a permis de réduire très fortement les arrivées de réfugiés et de migrants en Europe notamment après le pic de plus d'un million de 2015. La question n'est pas pour autant résolue. Par ailleurs, le plan temporaire de «relocalisation» de réfugiés depuis la Grèce et l'Italie vers d'autres pays de l'UE, censé incarner la solidarité européenne, s'est embourbé¹. Or, tout porte à croire qu'une prochaine crise est à prévoir².

La gestion de la crise des réfugiés et de la période post-coup d'État illustre le caractère pragmatique qu'ont pris les relations UE-Turquie, à travers lesquelles les pays européens essaient de régler, même si de manière momentanée, l'afflux des réfugiés au sein de leurs frontières et les Turcs essaient de consolider leur position internationale et leur place dans les négociations sur des dossiers sensibles avec l'Europe. Une politique qualifiée par certains de *politics of pretending* dont résultent des dysfonctionnements de plus en plus visibles³.

¹ «Member States' Support to Emergency Relocation Mechanism», mis en ligne sur <http://ec.europa.eu>.

² Elisabeth Collet, «The paradox of the EU-Turkey deal», mis en ligne en mars 2016, sur www.migrationpolicy.org.

³ Toni Alaranta, «The EU-Turkey Stalemate: Detecting the Root Causes of the Dysfunctional Relationship», mis en ligne le 6 septembre 2016, sur www.css.ethz.ch.

In Trump, do they trust?

La droite chrétienne a fait et défait plus d'un président américain. Elle connaît toutefois une évolution qui rend moins certain son vote en faveur du candidat républicain Donald Trump. Quoique...

Par Achille Verne
Journaliste

Ses adversaires l'accusent de ne pas payer ses impôts et ses fournisseurs de ne pas régler ses factures. Il est brutal, grossier, connu pour ses mœurs dissolues et misogyne. Les républicains eux-mêmes craignent de ne pas survivre en tant que parti à la victoire du très populiste Donald Trump. Ce portrait peu flatteur véhiculé par les analystes et les médias n'empêche pas le milliardaire américain d'emporter l'assentiment de près d'un électeur américain sur deux, du moins si l'on en croit les sondages. Question rituelle à quelques jours de l'élection présidentielle: à quels saints les évangéliques vont-ils se vouer?

On se rappelle que la mobilisation des évangéliques fut par le passé favorable aux républicains, et plus particulièrement à Ronald Reagan et à George «W» Bush, chacun ayant pris soin par la suite de renvoyer l'ascenseur en portant haut les «valeurs chrétiennes». On sait aussi qu'en faisant tantôt un pas de côté tantôt une volte-face, une partie de cet électorat contribua au succès de Barack Obama en 2008. En démissionnant deux ans plus tôt de son poste de conseiller spécial pour la *faith-based initiative*, David Kuo avait jeté le trouble. Il dénonçait le peu de considération qu'avait l'administration Bush

pour les pauvres ainsi que son instrumentalisation du soutien des chrétiens.

Un discours implicitement religieux

Pour toutes ces raisons, s'allier les chrétiens purs et durs semble tenir de la gageure pour le peu vertueux Donald Trump. Et pourtant, rien ne serait perdu, bien au contraire. En mars dernier, le politologue Denis Lacorne estimait parmi d'autres que le milliardaire avait déjà réussi à convaincre 30 % des évangéliques, notamment en Caroline du Sud. «*Même si le message de Trump n'est pas ouvertement religieux, expliquait Lacorne, il l'est implicitement et cela plaît aux évangéliques. C'est un homme fort, dur, qui est islamophobe. Implicitement, il dit qu'il défend la chrétienté contre les ennemis extérieurs.*» Ces évangéliques-là seraient donc prêts à voter pour un candidat qui en est à sa troisième femme.

S'allier les chrétiens purs et durs semble tenir de la gageure pour le peu vertueux Donald Trump.

Et pour cause: leur taux de divorce est plus élevé que la moyenne américaine, du fait qu'ils se marient très jeunes...

En août, le mensuel américain *Charisma* a ainsi appelé à voter pour Donald Trump. Steve Strange, le fondateur du mensuel des «évangéliques charismatiques», estimait alors que le candidat républicain a été «*appelé par Dieu à une période critique de l'histoire*». A contrario, écrivait-il, «*il faut s'opposer coûte que coûte au vote pour Hillary Clinton et à la plate-forme gauchiste qu'elle soutient*». Un bémol: *Charisma* ne s'adresse qu'à 500 000 lecteurs dans un pays qui compte 321 millions d'habitants.

La droite chrétienne en perte de vitesse

Cette précision pour rappeler que l'électorat évangélique ne constitue en rien un monolithe, qu'il est traversé de courants dont l'influence est fatallement variable.

Une influence que d'aucuns jugent à la baisse. Mathieu Sanders, un pasteur baptiste franco-américain officiant à Paris, estimait ainsi dans les colonnes du *Figaro* qu'«*on assiste à une perte de terrain de l'influence politique de la droite religieuse. [...] L'illusion de la "majorité morale" chrétienne aux États-Unis n'est plus permise. Le mariage gay autorisé par la Cour suprême a été le révélateur pour les chrétiens qu'ils sont aujourd'hui en porte à faux avec la culture dominante*». Car les États-Unis n'échappent pas à une lente, mais progressive sécularisation: la génération Y représente près de 40 % des «non-affiliés» américains.

Mokhtar Ben Barka a consacré un ouvrage à cette mutation. Pour ce chercheur de l'Université de Valenciennes, la «droite chrétienne» américaine n'a pas pour autant dit son dernier mot. Pour comprendre les dynamiques politiques qui régissent la conduite de l'élection présidentielle,



Aux États-Unis, la ferveur religieuse reste importante malgré un recul constant. Ici, un acteur joue le rôle du Christ lors de la procession du Vendredi saint à Los Angeles.

Cette droite chrétienne que l'on imagine rivée à ses valeurs conservatrices, est aussi traversée par un courant progressiste.

la lecture de l'activisme des évangéliques américains reste importante. Ben Barka s'est donc attaché à étudier la mouvance «libérale» qui, depuis le début des années 2000, fait entendre sa voix outre-Atlantique au sein de la communauté protestante.

Chez les pasteurs, la justice sociale à la cote

Cette droite chrétienne que l'on imagine rivée à ses valeurs conservatrices, cul serré et volontiers moralisatrice, gardienne du temple dans un pays dont la devise est «*In God we trust*», est aussi traversée par un courant progressiste. On assiste depuis une dizaine d'années à l'émergence d'une nouvelle génération de pasteurs plus œcuméniques et politiquement plus à gauche, et d'autre part au renversement de l'ordre des priorités traditionnelles des évangéliques. Ceux-ci sont désormais davantage intéressés par une politique plus axée sur les enjeux de justice sociale (pauvreté, injustice sociale, réchauffement climatique) que par les questions d'éthique. C'est pourquoi en 2008, les chefs de file de la gauche évangélique ainsi que bon nombre de jeunes évangéliques conservateurs ont apporté leur soutien au candidat

démocrate Barack Obama, peut-on lire chez Mokhtar Ben Barka.

Ces évangéliques-là ne devraient en bonne logique pas être tentés par l'élection d'un homme qui, bien que protestant presbytérien, est surtout –selon ses adversaires– cupide, menteur et cavaleur. Mais iront-ils pour autant renforcer les rangs d'Hillary Clinton, perçue comme la représentante de ce système qu'une partie de l'Amérique profonde identifie aux salons de Washington et hait? Rien n'est moins sûr.

Opportunisme électoral à la Trump

D'ici là, Donald Trump veut croire dans sa chance. Dans un enregistrement mis en ligne, il parle de son évolution spirituelle au cours de la campagne: «*J'ai toujours été spirituel mais là, j'ai appris à apprécier les évangéliques car ils me soutiennent.*» Voilà qui est clair...

Jusqu'en mai, une majorité des leaders évangéliques émettaient l'intention de voter contre Donald Trump, écrivait cet été le *New York Times*, au motif qu'il a longtemps supporté le Planned Parenthood –l'un des principaux regroupements de planning familial du pays. Aujourd'hui, selon le quotidien, 80 % des Blancs évangéliques soutiennent massivement M. Trump. «*Sont-ils dupes ou hypocrites?*», s'interroge le *New York Times*.

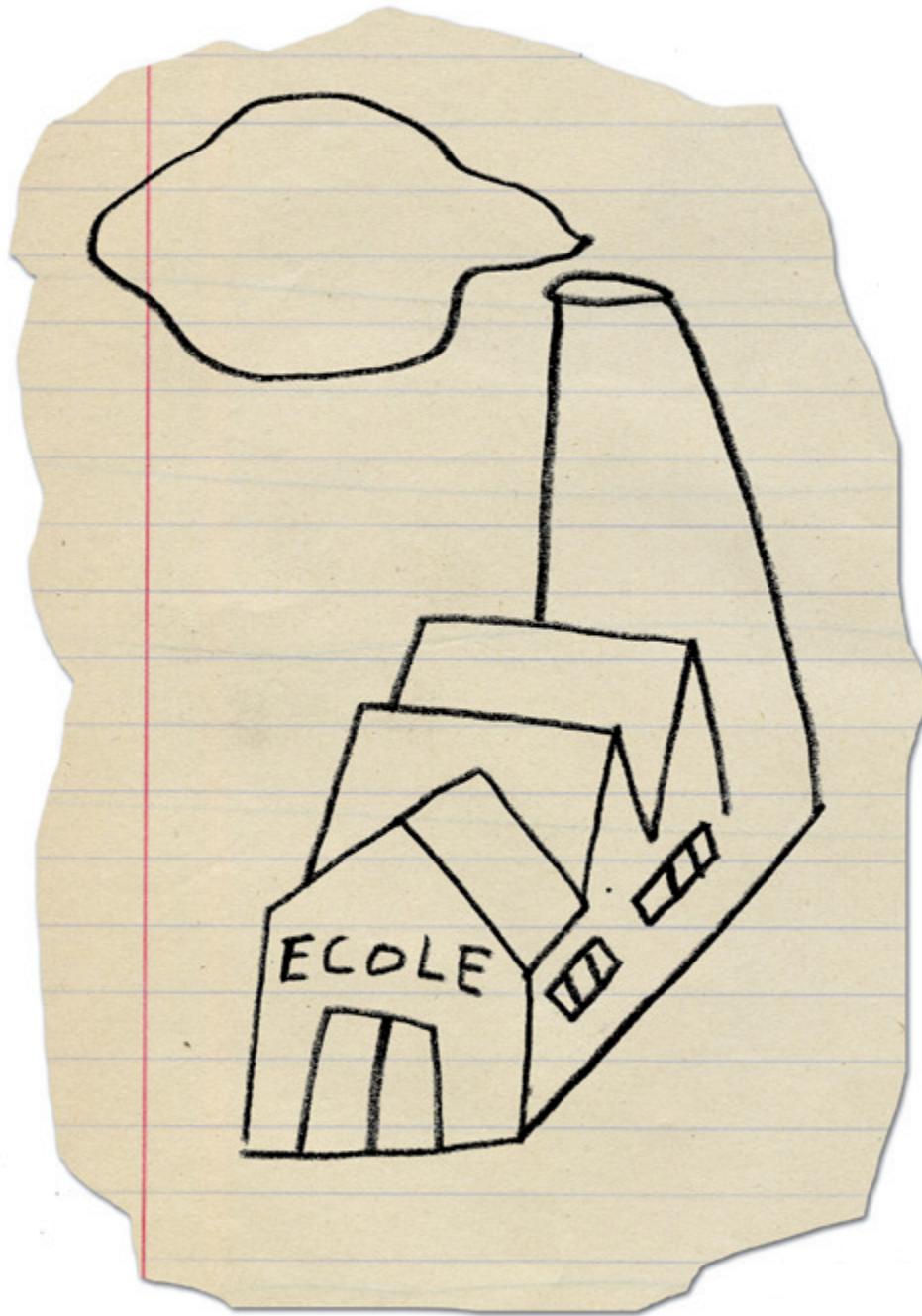
Tous, en tout cas, ne sont pas dupes. «*Bouchez-vous le nez et allez voter*», mais sans jamais croire («*zero faith*») dans les partis politiques, a ainsi recommandé à ses fidèles le très renommé pasteur Franklin Graham. ↗



Il se passe...



quelque chose à l'école



Quand ils se pencheront sur notre époque, les historiens du futur se diront-ils qu'il s'est vraiment passé quelque chose d'important pour l'école en Belgique francophone en 2016 ? Nul ne le sait. Mais ce qui est certain, c'est que la période actuelle est un moment de transition comme on en a peu connu. Il y a d'abord toute la problématique de l'implémentation du fameux cours de philosophie et de citoyenneté. Ce n'est que le début de l'aventure et il est certain que beaucoup d'encre, de salive et de sueur couleront encore sur ce chantier dans les mois et les années à venir. Comme le disait le président du CAL, ce qui est dommage, c'est de voir notre pays entrer à reculons dans une voie que la réalité a fini par nous imposer. Tout n'est pas encore réglé et il faudra aller plus loin encore. Mais, soit, nous y allons. Cependant, loin des feux de l'actualité, bien d'autres choses se passent dans l'école d'aujourd'hui. Des initiatives novatrices et d'autres qui le sont moins, des avancées et un certain nombre de reculades. Dans le présent dossier, c'est donc l'instantané d'une situation temporaire que nous vous proposons. Une situation temporaire, mais prioritaire...

Jean-Pol Hecq
Rédacteur en chef

Un moment «charnière»...

L'accès à l'enseignement est un droit fondamental garanti par les nombreuses conventions internationales qui protègent les droits humains. Un droit pour l'enfant qui trouve son corollaire dans un devoir de l'État : celui d'organiser un enseignement.

Par Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint du CAL

Et pas n'importe quel enseignement, un enseignement de qualité. Car, dans un contexte où, de plus en plus, les discours dominants ne cessent de mettre en avant les vertus supposées du jeu-nisme (la flexibilité, la mobilité, l'esprit d'innovation...), il serait en effet paradoxal que, dans le même temps, notre société n'arrive à mettre en œuvre qu'un enseignement que la plupart des jeunes ont avant tout l'impression de «subir»...

Du défaitisme à l'espoir

Pourtant, malgré ces obligations, classiquement, un certain défaitisme accompagne tout discours sur l'école : l'école va mal, elle ne remplit pas sa/ses fonctions... Et très vite commence la recherche d'hypothétiques coupables : les jeunes eux-mêmes ? les enseignants ? les parents ? les «politiques» ?

Dès lors, c'est peu dire que l'option retenue dans la déclaration de politique communautaire de 2014, à savoir se lancer dans une réflexion sur l'école de demain au-delà d'une simple législature¹, a suscité beaucoup d'espoirs. Mais, aujourd'hui, ceux-ci devront être rapidement rencontrés car ce qui

ne se fera pas en 2017 risque bien d'être oublié d'ici à la fin de la législature (eh oui, des élections tant en 2018 qu'en 2019, cela paralyse...).

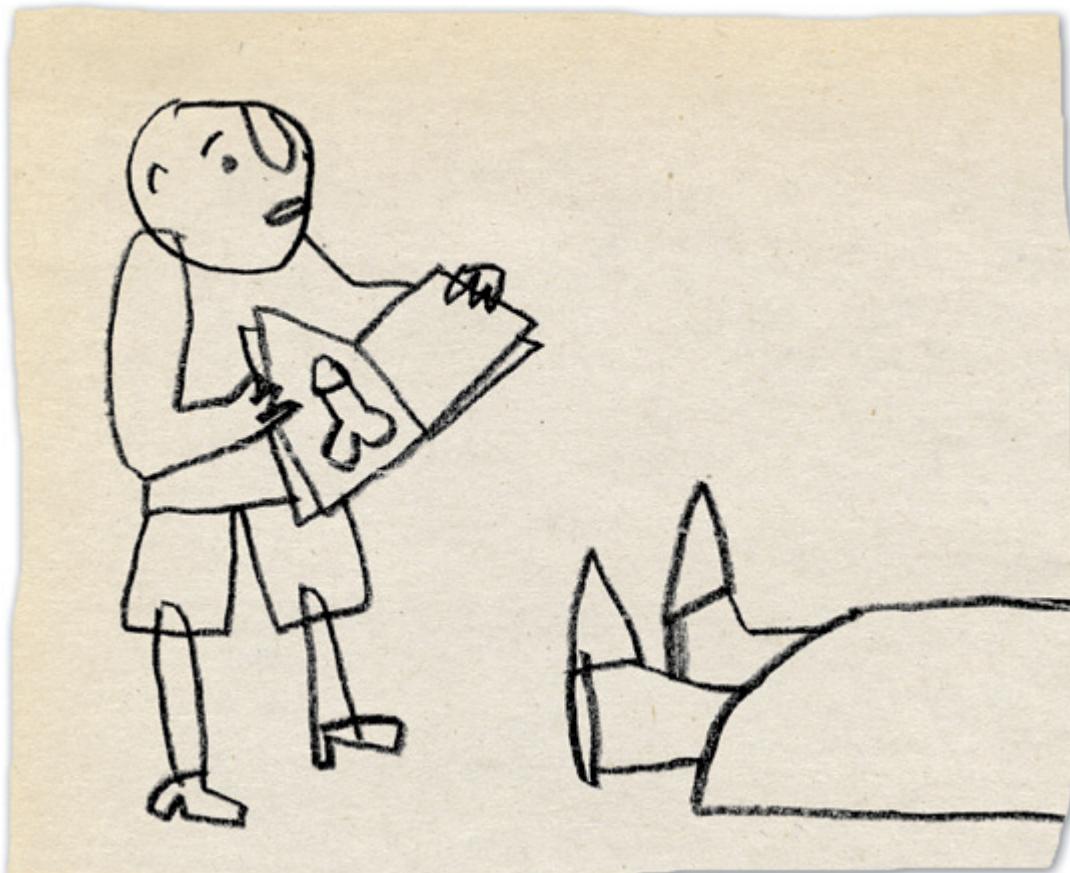
Au moment où sortira ce présent numéro d'*Espace de libertés*, peut-être y verrons-nous (enfin) un peu plus clair quant aux orientations retenues dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence² pour réformer notre enseignement. Tant mieux. Car, après un tel processus qui a mobilisé tant et plus les acteurs de l'école, tout échec risque d'avoir pour effet immédiat d'enterre toute velléité de réforme pour un bon bout de temps...

De quelle école rêvons-nous ?

Pourtant, aujourd'hui, notre école a une place formidable à conquérir. Entre les excès d'une mondialisation débridée et amorphe – qui engendrent misère et injustices – et un retour en force des dérives religieuses et sectaires menaçant les libertés et la démocratie, l'école doit offrir autre chose. Elle peut et doit être un lieu d'invitations multiples ainsi que le rappelle fréquemment le président du CAL Henri Bartholomeeußen.

¹ «Afin d'identifier les moyens d'atteindre les objectifs d'amélioration des performances de notre système éducatif et de réduction des inégalités qui impactent la réussite, le gouvernement proposera un "Pacte pour un enseignement d'excellence" qui portera sur les dix prochaines années.» (Déclaration de politique communautaire)

² Que l'on aurait préféré intituler Pacte pour un enseignement «solidaire»...



Se pose alors la question de savoir de quelle école nous rêvons ? Une école où les enfants, comme un train dans une gare, sont «à l'heure» ou «en retard»³? Une école dont la mission serait de fournir de la main-d'œuvre aux entreprises ? Ou une école dont la mission serait avant tout de faire de nos jeunes des adultes émancipés disposant d'outils de réflexion et dotés d'esprit critique ?

Une vision laïque qui repose sur le concret

Pour le mouvement laïque, ce choix est vite fait et notre volonté demeure

inébranlable : former des citoyens et des citoyennes capables de construire cette société plus juste et plus solidaire à laquelle nous aspirons. Si le choix est simple, il nous impose aussi d'être à la hauteur de nos ambitions et de tracer le chemin pour, non seulement imaginer les utopies, mais aussi les rendre réelles car «*il faut toujours connaître les limites du possible. Pas pour s'arrêter, mais pour tenter l'impossible dans les meilleures conditions*»⁴.

Le Pacte pour un enseignement d'excellence sera-t-il ce levier que nous attendons ? Maintenant qu'il

s'agit de sortir d'une simple logique d'établissement de constats pour adopter des propositions concrètes et les prioriser, les doutes surgissent et les couteaux s'aiguisent. On pouvait s'y attendre.

Ceux qui, encore aujourd'hui, profitent dans l'architecture issue du Pacte scolaire de rentes de situation n'ont évidemment nulle envie de voir les choses évoluer sauf à monnayer leur accord contre espèces sonnantes et trébuchantes. De surcroît, vu l'attitude des deux ministres successives de l'Enseignement qui, à l'unisson, ont énormément investi dans ce pacte en y renvoyant quasiment l'entièreté de ce qui était prévu dans la Déclaration de politique communautaire. Tout échec du pacte risque aussi de faire sombrer en même temps les réformes scolaires prévues dans cet accord gouvernemental.

Bon nombre de celles-ci rejoignent d'ailleurs nos revendications : tendre vers la suppression du redoublement, organiser l'orientation des élèves la plus tardive possible, amélioration et renforcement de la formation initiale des enseignants...

La fusion des réseaux, toujours un tabou

Bref, en tout état de cause, pour le mouvement laïque⁵, si nous saluons l'initiative de ce pacte, demeure à l'analyse du processus un énorme regret. Alors que celui-ci était initialement annoncé comme «*sans tabous*», celui d'une éventuelle

Aujourd'hui, notre école a une place formidable à conquérir.

fusion des réseaux, utilement et courageusement revendiquée le 27 septembre dernier par le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, n'a jamais pu être levé. Sans doute que la composition politique de notre Exécutif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne le permettait pas... Soit, il s'agira alors de se montrer particulièrement vigilant sur le sort de la gouvernance future de notre système éducatif telle qu'esquissée dans le groupe IV.1 du pacte. Là gît sans doute un des enjeux les plus importants (mais le moins relayé médiatiquement) des travaux du pacte.

Enfin, au-delà de cette question institutionnelle, la solidarité commande aussi de continuer à nous battre pour mettre fin à l'autre dualité, sociale, qui enferme trop de jeunes dans les scénarios de relégations successives. Comme le souligne fréquemment le Délégué général aux droits de l'enfant, il n'y a pas un seul droit de l'enfant qui résiste à l'épreuve de la pauvreté, ce qui nous impose de revendiquer, par étapes, une pleine et entière gratuité de l'école obligatoire.

Tout en évitant le piège de faire jouer à l'école de plus en plus de rôles, gardons à l'esprit que, «*sur le papier, l'enseignement est comme l'eau et l'air, indispensable*»⁶.

³ Terminologie reprise dans le très officiel «indicateurs de l'enseignement» de la Fédération Wallonie-Bruxelles...

⁴ Romain Gary.

⁵ Qui a pu compter dans les travaux du pacte sur l'investissement sans failles de la FAPÉO.

⁶ Khaled Al Khamsi.

Une interview de Marie-Martine Schyns, ministre de l'Enseignement

« La liberté de choix des parents est essentielle »

En avril dernier, Marie-Martine Schyns redevenait ministre de l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Pragmatique, pour ne pas dire catégorique sur certains sujets, la jeune femme sait où elle va. Surtout face à la multitude de chantiers initiés par sa prédécesseure, Joëlle Milquet, comme le fameux Pacte d'excellence. Autant dire que sa rentrée fut chargée et les attentes face à sa politique nombreuses.

Propos recueillis par Pierre Jassogne
Journaliste

Espace de Libertés: Cette rentrée scolaire a été riche en changements. Évoquons l'un d'eux: le cours de philosophie et de citoyenneté. Il a suscité de nombreuses polémiques. Seuls les élèves de l'enseignement primaire officiel en bénéficieront. Les élèves de l'enseignement libre catholique n'auront pas accès à ce cours. La Fédération Wallonie-Bruxelles fabriquera donc deux types de citoyens?

Marie-Martine Schyns: Non, pas du tout. Ce n'est absolument pas le but de l'école de fabriquer un type de citoyen bien précis, mais plutôt de construire de futurs citoyens qui pourront se nourrir de différents enseignements. En ce qui concerne le cours, tous les élèves de tous les réseaux sont concernés par la démarche de philosophie et de citoyenneté. En effet, le référentiel s'applique à tous les réseaux et à tous les élèves.

Bien sûr, dans l'enseignement libre, il n'y a pas une heure spécifique, mais des démarches transversales... Le référentiel, commun à tous, rappelle les grandes valeurs de la démocratie, toute la question du vivre ensemble. Il vise aussi la démarche philosophique qui est devenue, dès le primaire, une réalité désormais: comment arriver à mieux me connaître pour mieux aller vers les autres.

Vous avez pourtant indiqué que ce cours n'était pas simple à mettre en place...

C'est vrai. S'il fallait supprimer des heures de cours de religion ou de morale, il fallait aussi préserver l'emploi des enseignants. Puis, mettre en place un nouveau cours n'est pas une chose évidente. Tout au long, je suis restée en contact sur l'évolution de son organisation avec les pouvoirs organisateurs. Il

est clair que, si certaines écoles ont des situations où tout est déjà en ordre, les prochaines semaines verront la mise en place réelle de ce cours. Il faut qu'on laisse le temps aux équipes pédagogiques de s'approprier tant l'organisation du cours que son contenu.

L'an dernier, à la même époque, nous interrogions Joëlle Milquet sur le Pacte d'excellence. Où en est ce pacte? Ces dernières semaines, on a lu beaucoup de choses à ce propos. Qu'il serait mis au frigo, que toutes les propositions n'étaient pas réalisables, qu'il se ferait dans une neutralité budgétaire. Certains y voyaient un alibi pour ne pas avancer...

Pour le moment, on en reste à la consultation du groupe d'experts. Un prochain avis arrivera à l'automne. Par la suite, leurs conclusions seront discutées au parlement et au sein du gouvernement avec une prise de décisions et l'inscription de celles-ci dans la durée, ce qui suppose un phasage, une priorisation. Je n'ai pas l'intention de faire peser sur les épaules des équipes pédagogiques toute une flopée de nouvelles mesures. Par rapport au budget, on a dégagé 21 millions d'euros pour permettre le lancement du pacte. Quant à sa mise en place, une cellule spécifique, parallèle à l'administration et composée d'experts, accompagnera toute l'opérationnalité du Pacte. Une telle cellule a montré son efficacité, pour le Plan Marshall par exemple, avec des rapports réguliers remis au gouvernement.

L'autre urgence, c'est l'élargissement du nombre de places? Le constat n'est pas neuf. La situation est critique à Bruxelles.



La vision qu'on doit avoir sur le boom démographique et la réponse à y apporter sont plurielles. D'abord, 20 millions d'euros ont été dégagés pour créer de nouvelles places, rénover ou agrandir des bâtiments. Ensuite, l'autre priorité, c'est d'améliorer les moyens existants pour optimiser les espaces dans les écoles...

... Mais aussi d'améliorer l'attractivité d'écoles qui ne sont pas aujourd'hui complètes?

En effet. Notre volonté, c'est d'accompagner ces écoles fragiles. Tout cela s'inscrit dans une stratégie plus large. Grâce au monitoring mené par l'administration, on a déjà une vision complète entre l'offre et la demande. Mais il faut encore affiner cette étude par une cartographie plus fine afin d'évaluer différents élé-



ments comme la situation géographique de l'école par rapport à son environnement, son quartier ou encore à l'offre des moyens de transport en commun... Bref, sur tout ce qui joue sur l'attractivité d'une école. On doit analyser également le projet pédagogique de ces écoles en souffrance afin de voir s'il convient de l'améliorer ou pas pour mieux répondre aux besoins des parents. Tout cela va faire l'objet d'un travail en parallèle à la création de places.

Ce qui nous amène à un sujet tout aussi polémique, le décret « Inscriptions ». Voilà quelques semaines, Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de

Bruxelles-Capitale, estimait que l'objectif de mixité sociale n'était pas atteint. Vous avez alors expliqué que le décret n'en était pas la cause. Alors, pourquoi reste-t-il si décrié ?

À mon sens, ce décret peut être amélioré en élargissant la possibilité de choix des parents. À condition évidemment de respecter ses deux objectifs initiaux, à savoir un souci de transparence et d'égalité à travers un formulaire d'inscription unique. Aujourd'hui, 90 % des enfants sont inscrits dans l'école de leur premier choix en Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais pour éviter les polémiques, l'une des solutions passe par la création de places avec des projets péda-

gogiques qui répondent au choix des parents et des enfants. Si on opère des modifications, je ne veux évidemment pas prendre ces derniers par surprise. On ne peut pas, d'une année scolaire à l'autre, changer les règles du jeu. Pour le chH, la liberté de choix des parents est un élément essentiel. À Bruxelles, à cause du boom démographique et surtout de son manque d'anticipation, la tension est telle que les parents n'ont plus cette possibilité de choix.

Au sujet de l'éducation affective et sexuelle (ÉVRAS), cinq organisations de jeunesse politiques (DéFI Jeunes, Écolo J, Jeunes cdH, Jeunes MR et Jeunes socialistes) estiment qu'il serait inconcevable d'en faire l'impasse dans le Pacte d'excellence. Or, pour l'instant, elle en est absente. Et du propre aveu des acteurs de terrain, son application est inconstante...

Pourtant, l'ÉVRAS fait bel et bien partie des missions de l'école. Mais les écoles sont libres –et je reste profondément attachée à cette liberté pédagogique– de l'organiser selon leur réalité propre. Sur le terrain, 73 % des écoles gèrent l'ÉVRAS avec les centres PMS; 61 % d'entre elles font aussi appel aux plannings familiaux comme opérateur pour venir au sein de l'école et mener un travail de sensibilisation auprès des élèves. C'est un bon signal. Ce n'est pas parce qu'on ne retrouve pas nommément l'ÉVRAS dans le Pacte d'excellence qu'il n'est pas présent de façon transversale dans ses objectifs comme à travers la question du bien-être à l'école ou celle du harcèlement, par exemple. Il y a aussi énormément d'outils de sensibilisation qui sont référencés et à dispo-

L'une des solutions passe par la création de places avec des projets pédagogiques qui répondent au choix des parents et des enfants.

sition des enseignants. Mais comme il a été initié en 2012, il faut encore laisser le temps aux écoles de se l'approprier.

C'est un sujet qui revient souvent sur la table à savoir que l'école est censée être gratuite en Belgique. Pourtant à chaque rentrée, les familles doivent débourser pas mal d'argent, pour la cantine par exemple, mais pas seulement. Ces montants varient grandement d'un établissement à l'autre. Est-ce que cette situation peut continuer ?

De notre côté, notre volonté est d'avoir plus de transparence sur ces montants demandés par les écoles. Il y a déjà eu des améliorations par rapport à ces dernières années. La Ligue des familles a reçu notre soutien pour réaliser une enquête à ce propos. À l'intérieur du pacte lui-même, des propositions sont faites pour tendre vers la gratuité, en commençant par le maternel. Mais les experts du pacte rappellent toutefois qu'il faut tenir compte des différences de financement entre les réseaux et qu'on ne peut pas passer cette réalité sous silence. 

Philo et citoyenneté : deux heures, c'est mieux!

Présenté le 23 juin 2016 en conférence de presse par les représentants des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel et par celui des écoles libres indépendantes, le programme¹ du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté est né.

Par Véronique de Thier, Joëlle Lacroix et Luc Pirson
Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (FAPEO)

La FAPEO a donc lancé une campagne d'informations dédiée à ce nouveau cours² que, par ailleurs, elle réclamait depuis de nombreuses années. Les faits démontrent qu'il était bien nécessaire d'informer les parents. En effet, dès le 1^{er} septembre 2016, beaucoup de parents ont reçu le formulaire de choix à compléter, parfois pour le lendemain. Il nous est très vite revenu que l'information aux parents a été à géométrie variable: un formulaire à rendre à l'école dès le lendemain (non-respect des 6 jours ouvrables légaux pour ce faire) et absence de séances d'information aux parents sur le contenu de ce nouveau cours.

Le défaut de communication proactive de la part de certains pouvoirs organisateurs et de directions d'établissement, un certain nombre de parents ont opté pour la sécurité, même si l'idée d'un nouveau cours de philosophie et de citoyenneté concernant tous les élèves les séduisait.

Vous avez dit «pression»?

La définition du mot «pression» est claire: selon le dictionnaire, c'est une «influence coercitive» et une «contrainte morale». Dans une lettre adressée aux parents, et relayée par certains pouvoirs organisateurs communaux, la FAPEO, comme elle le fait depuis des années avec d'autres au sein du Centre d'étude et de défense de l'enseignement public (CEDEP), exprimait simplement un souhait, celui de voir les parents faire le choix de la dispense et, donc, d'opter résolument pour les deux heures. Il est évident que la FAPEO ne dispose d aucun moyen de «contrainte»: nos outils sont ceux de l'éducation permanente qui nous

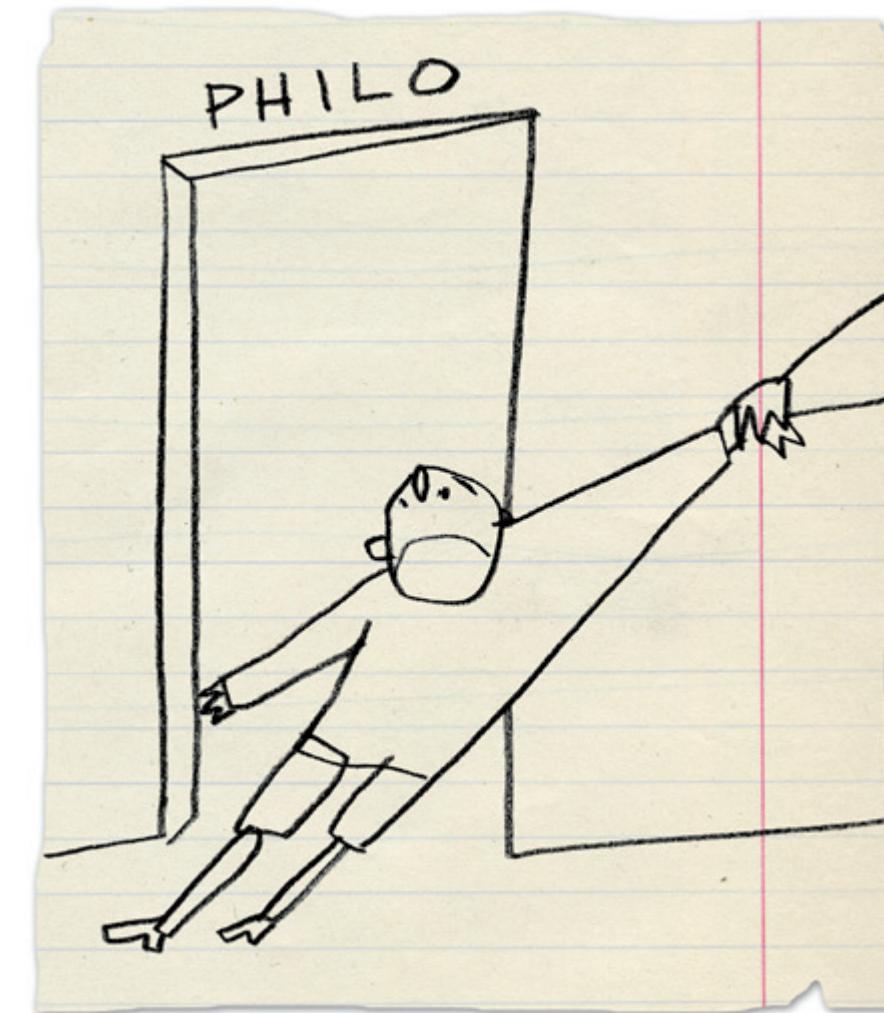
ont été donnés par décret dans le cadre de nos missions de représentant des parents dans les structures de consultation du système éducatif. En outre, selon les termes mêmes du décret, la FAPEO a un devoir d'information envers les parents des enfants qui suivent l'enseignement officiel.

Le mercredi 7 septembre 2016³, des responsables religieux diffusaient cependant un communiqué commun dans lequel «ils [regrettaient] la «pres-

sion» exercée par [la FAPEO] sur les parents».

Athées, agnostiques, pastafariens, bouddhistes... non, vous n'êtes pas tout seuls!

³ Belga, «Les responsables des cultes insistent pour que le cours de religion soit maintenu», mis en ligne le 7 septembre 2016, sur www.lalibre.be.



¹ Cours de philosophie et de citoyenneté. Programme d'études. Cycles 2, 3 et 4, mis en ligne sur www.cecp.be.

² Le principal outil de la campagne «Ensemble c'est bien...»

Deux heures, c'est mieux!»: le site web d'informations www.deuxheurescestmieux.be.

des leviers puissants pour construire le «vivre ensemble», dit encore ce communiqué. Mais pour la FAPEO, les valeurs défendues dans le nouveau cours sont universelles et devraient d'ailleurs être portées par chacun, quelles que soient ses convictions personnelles. En vérité, le message des représentants des cultes exclut ceux qui ne se reconnaissent dans aucune confession religieuse.

Ces mêmes représentants des cultes prétendent en outre partager l'inquiétude des parents «qui apprennent que, dans certaines écoles, le cours de religion n'est pas donné, ou que les professeurs de religion sont empêchés de rencontrer leurs élèves confinés dans des salles d'études». La FAPEO, elle, s'adresse à tous les parents qu'ils soient catholiques, musulmans, ou de n'importe quelle autre confession, mais également les athées et les agnostiques, en les invitant à opter pour un projet qui rassemble plutôt que d'exacerber les particularismes.

Une atteinte à la liberté religieuse et à la liberté d'expression?

Les responsables des communautés religieuses insistent également pour que «le cours de religion soit effectivement maintenu à côté du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. Dans notre société, la liberté religieuse et la liberté d'expression sont des libertés fondamentales». Mais en quoi le nouveau cours de philosophie et de citoyenneté porterait-il atteinte à la liberté religieuse et à la liberté d'expression? Qui prétend que les enfants devront renoncer à leurs convictions personnelles? Quant à la liberté d'ex-

Les valeurs défendues dans le nouveau cours sont universelles et devraient d'ailleurs être portées par chacun, quelles que soient ses convictions personnelles.

pression, elle est un des principaux piliers de ce cours qui a justement pour objectif, entre autres, d'aiguiser le sens critique des jeunes.

Les parents pas respectés?

Enfin, les responsables des cultes critiquent par ailleurs la distribution par la FAPEO de «tracts» invitant les parents à «demander la dispense des cours de religion et de morale, afin de suivre deux heures d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté». «*Les parents catholiques, musulmans, juifs, orthodoxes, protestants, évangéliques [...] n'ont pas été respectés et nous souhaitons le dénoncer*», concluent-ils. Mais en quoi l'idée de se positionner en faveur d'un cours de philosophie et de citoyenneté respectueux des différences et des convictions de chacun serait-elle injurieuse?

Alors, en fin de compte, qui fait de la désinformation? Pour nous, c'est clair: poser la question, c'est y répondre. 

Ne dites pas «EPC», dites «CPC»!

Par Jean-Pol Hecq
Rédacteur en chef

Au commencement était l'EPA (encadrement pédagogique alternatif), vite rebaptisé par quelques esprits facétieux «cours de rien». Une appellation rigolote qui a fait les beaux soirs des réunions de famille, mais qui a sans doute contribué à installer d'emblée une très mauvaise image de marque dans le public. En réalité, comme on le sait, l'EPA était une réponse improvisée à l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 12 mars 2015 qui obligeait le gouvernement à permettre l'exemption des cours de morale et de religion. Après plusieurs mois de tractations, un référentiel cohérent a été écrit. Mais comme il fallait contenter tout le monde, sa concrétisation sur le terrain a débouché sur une improbable «usine à gaz».

Aujourd'hui, plusieurs dénominations se chevauchent dans un joyeux méli-mélo: EPC (éducation à la philosophie et à la citoyenneté) et CPC (cours de philosophie et de citoyenneté) dans lequel il faut distinguer «CPC obligatoire» et «CPC dispense». Le «CPC obligatoire» est le cours que doit suivre une fois par semaine tout élève des réseaux concernés, il fait partie de la formation obligatoire et intervient dans l'évaluation de l'enfant. Le second est le cours qui remplace les cours de religion et de morale pour ceux dont les parents en ont demandé l'exemption. En fait,

le «CPC dispense» a remplacé l'EPA mais, sur le fond, il ne se démarque pas du «CPC obligatoire» puisqu'il est issu du même référentiel. Vous suivez toujours? Bien.

Dans la grande presse, c'est l'appellation «éducation à la philosophie et à la citoyenneté» (EPC) qui semble l'emporter actuellement. Mais c'est un glissement sémantique lourd de sens. En réalité, c'est de CPC (cours de philosophie et citoyenneté) dont il faut parler. C'est-à-dire, un cours à part entière, structuré et cohérent, et pas une vague matière qui peut être saupoudrée par-ci par-là dans des cours préexistants. Non seulement la nuance n'est pas anodine mais elle est éminemment politique. Dans le libre confessionnel, en effet, on a choisi de disperser la matière dans des branches comme le français, l'histoire, etc. C'est pourquoi, dans ces réseaux, on priviliege l'appellation «éducation à la philosophie et à la citoyenneté» (EPA) que, petit à petit, pour faire plus rapide, on réduit souvent à une banale «éducation à la citoyenneté». Mais les mots veulent dire quelque chose. Et résumer le projet de cours de philosophie et de citoyenneté, voulu par les représentants du peuple, à une matière secondaire qui ne mérite pas plus que quelques lignes dans l'un ou l'autre cahier s'apparente à une entourloupette. 

CPC: premières nouvelles du front

Les premiers jours du cours de philosophie et citoyenneté vus par ceux qui y étaient.

Témoignages recueillis par Jean-Pol Hecq
Rédacteur en chef

Alors, cette fois ça y est : le fameux cours de philosophie et citoyenneté, CPC pour les intimes, a réellement commencé. On avait prédit le chaos, l'apocalypse, la fin du monde et il y a eu... une belle pagaille. On a vu des enfants déboussolés, des profs attristés, d'autres en colère, des parents perplexes et des chefs d'établissement qui s'arrachaient les cheveux. Mais on a vu aussi des écoles où les choses se sont bien passées, où les profs étaient contents, les enfants souriants et les directeurs sereins. Comme souvent, la réalité a donc été vécue très différemment d'un lieu à l'autre et il faudra du temps pour apprécier à sa juste mesure si le pari du CPC est sur la voie de la réussite ou pas. Mais dans l'immédiat, *Espace de libertés* a voulu donner la parole à des enseignants qui, très concrètement, sur le terrain, ont vécu cette rentrée. Sans mot d'ordre, sans tabou, sans parti pris. «Comment s'est passée votre rentrée d'EPC?» Un devoir de 15 lignes. C'est ce que nous leur avons demandé. Certains nous ont remis un texte, d'autres nous ont confié leurs impressions verbalement mais tous ou presque (voir plus bas) ont

donc connu le «baptême du feu» en ce début octobre 2016. Retours d'expérience.

Joël, enseignant de religion catholique et de «CPC dispense» à Bruxelles

Pour Joël, cette première semaine a été éprouvante. Premier problème: il ne peut pas continuer à enseigner la religion dans la même implantation que celle où il donne CPC. Il faut en effet qu'il y ait une coupure physique entre ces deux fonctions. Les enfants ne peuvent pas le voir un jour officier en tant que représentant d'une religion et le lendemain enseigner la philosophie et la citoyenneté comme si de rien n'était. Conséquence: Joël est obligé de changer de lieu de travail pour sauter d'une fonction à l'autre. Heureusement, dans sa commune, ces lieux ne sont pas très éloignés les uns des autres, il ne perd donc pas trop de temps. Mais Joël donne le cours de «CPC dispense». Pour lui, concrètement, c'est un peu comme si on avait en fait créé un huitième cours de religion/morale. Il faut un prof, un local et, le plus com-



pliqué, trouver un créneau horaire qui clope avec tout le bazar. Autant dire qu'on y arrive difficilement. Alors, Joël doit aller chercher un à un les quelques enfants qui suivent «CPC dispense», les séparer de leurs copains, et les emmener dans un autre classe –heureusement l'école

dispose de locaux en suffisance et Joël est content de ne pas devoir rester dans le préau ou dans la cour. Si tout va bien, il lui reste royalement 40 minutes, montre en main, pour leur dispenser les rudiments de la citoyenneté. Heureusement que Joël est philosophe... et que les enfants

qui ont pris le «CPC dispense» sont vraiment très peu nombreux.

Lamia, professeure de «CPC obligatoire» dans la région liégeoise

Dès le début, Lamia a été vivement intéressée par le CPC et elle a donc

suivi l'indispensable formation à la neutralité qui fait partie des impératifs. Petit problème de conscience : elle devait enlever son voile pour pouvoir accéder à cette nouvelle activité. Après un court moment de réflexion, elle l'a fait. Coup de bol : temporaire prioritaire, Lamia a trouvé très vite dans une com-



mune voisine une école qui avait besoin d'elle. Comme pour Joël, pas question, en effet, de mélanger les torchons et les serviettes : Lamia ne pouvait pas enseigner la religion islamique dans la même commune que celle où, désormais, elle donne le «CPC obligatoire» d'une heure par semaine. Le premier jour, Lamia attirait les regards appuyés de certains parents. Mais à la fin de la première semaine, elle était rayonnante. Pour elle, la rentrée s'est en effet passée comme un charme : vingt-cinq enfants curieux, attentifs, venus d'horizons culturels et philosophiques complètement mélangés et ravis de se retrouver là avec une nouvelle «Madame» avec qui, c'est sûr, ils vont découvrir des choses insoupçonnées. Bingo!

Hafida, enseignante de religion islamique à Bruxelles

«Comme tous mes collègues de cours philosophiques, je l'ai redoutée, cette rentrée... Je savais que mon cours de religion islamique allait être divisé pour faire place à un nouveau venu, le CPC. Je n'ai pas formellement postulé pour prendre en charge cette nouvelle matière, malgré une licence et une agrégation obtenues à l'ULB, ainsi que le suivi de la formation à la neutralité. Je me suis néanmoins penchée sur le programme et sur les conditions d'accès à cet "ambitieux" nouveau cours qui allait permettre à tous les élèves –toutes confessions confondues– de se retrouver pour échanger, parler, développer l'esprit critique, etc. Mais, si la volonté de dialogue est à saluer, la réalité sur le terrain met en

évidence un manque criant de mixité culturelle dans les écoles qui ne me semble pas permettre d'atteindre le louable objectif de rencontre de toutes les cultures. Mais comme j'avais les titres et le profil, je me suis dit "pourquoi pas?". Cependant, quelque chose a bloqué mon éventuelle réorientation professionnelle. Je porte une coiffure différente. J'ai un foulard sur la tête... Et "visuellement", c'est compliqué. J'avais cru comprendre que ce nouveau cours devait traduire sur le terrain une forme de vivre ensemble et le respect de toutes et de tous. C'est un peu compliqué de vivre ensemble sans moi, me semble-t-il... Malgré ma conviction profonde d'être taillée pour l'emploi, les portes d'accès au CPC me sont restées fermées. Mais le plus incohérent, c'est que, si j'avais été un homme et portais la barbe, ces mêmes portes auraient été tout à coup ouvertes. »

Myriam, professeure de religion protestante en province de Luxembourg

«Lundi 3 octobre : premier cours de philosophie et citoyenneté. Je prends la mesure du changement. Mon plus grand bouleversement se situera au niveau de la gestion des groupes/classes. Dans mon ancienne fonction, j'étais souvent limitée à de très petits groupes de quatre ou cinq enfants et parfois même à un seul. Gérer un grand nombre d'élèves est donc un exercice inhabituel. Faire de la philosophie avec un tel groupe en 50 minutes se révélera donc assez périlleux. Déjà, installer tous les bambins prend une partie de ce temps.

C'est particulièrement difficile avec les petits qui s'interrogent sur "ce qu'on va faire." Ce qui sera le plus pénible sera de jongler avec tous les déplacements puisqu'il me faudra changer de classe ou d'école après chaque heure de cours. Il faut dire que je dessers une dizaine d'établissements répartis sur sept pouvoirs organisateurs différents, distants parfois de plus de 40 km. Il me sera donc impossible de prescrire un horaire complet. Ce matin, les enfants étaient juste intrigués de voir "une nouvelle Madame" puisqu'on ne peut donner le CPC et le cours de religion dans le même établissement. Ma journée fut épuisante. Je travaille dans l'enseignement spécialisé. Ce sont en général des enfants qui ont peu le sens de l'écoute, pourtant indispensable pour faire de la philosophie. Ce sera intéressant de voir l'évolution avec le temps. Quant au contenu de ces cours, rien de bien neuf pour moi. Ces thèmes étaient déjà abordés et inscrits dans le programme de religion protestante (avec toutefois, un volet supplémentaire : celui du regard de la Bible). En effet, ce programme part toujours du vécu de l'élève et vise une actualisation constante. La différence vient davantage de la façon d'aborder ces thèmes avec un plus grand nombre d'élèves issus de milieux très divers. »

Nicolas, enseignant de morale et de «CPC dispense» dans la région du Centre

«J'ai pu commencer le cours de philosophie et citoyenneté et avec une classe de première et deuxième année pendant 2 x 50 minutes, ce qui veut dire que ce sera le cas un lundi sur deux.

Cette organisation me paraît être la plus simple pour tout le monde. Pour les enfants il faudra veiller à varier les sujets mais nous avons pu déjà faire connaissance dans de bonnes conditions, grâce à un local approprié. Une bonne première impression avec, toutefois, un point négatif : je donnerai encore morale à certains élèves que j'ai en "CPC obligatoire". Cette dérogation aux règles est due au fait que l'établissement où je travaille est une petite école rurale. Mais cela ne me paraît pas facile à gérer, ni pour moi ni pour les élèves. J'espère donc à l'avenir pouvoir donner uniquement le CPC pour lequel j'ai beaucoup d'intérêt. Dans le courant de la même semaine, je l'ai également donné à des élèves dispensés du cours de religion ou de morale. Le fait de les avoir en très petit groupe est agréable mais, dans le futur, cela ne permettra pas des discussions aussi variées qu'en "groupe classe". En outre, le fait que c'est une autre personne qui sera chargée de la première heure commune nécessitera une étroite coordination. »

Il était un monstre du Loch Ness, une fois

Ce qui vient de trouver un début de concrétisation avec l'implémentation du CPC en cette rentrée scolaire 2016 hante les couloirs du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis des temps que les moins de vingt-cinq ans ne peuvent pas connaître.

Par Jean-Pol Hecq
Rédacteur en chef

Dès 1991, Yvan Ylieff (PS), ministre de l'Éducation, demandait au philosophe Jacques Sochjer de présider une commission chargée d'étudier l'introduction d'un «cours de philosophie» dans le secondaire. Depuis, d'innombrables projets se sont succédé, des dizaines de rapports ont été rédigés par des cohortes de spécialistes et plusieurs propositions de décrets déposées en bonne et due forme sur les pupitres des députés. En 1998, André Flahaut (PS) dégainait une «Proposition d'un cours d'apprentissage à la citoyenneté» qui fera un certain bruit. Des religions. Il sera notamment relayé par Richard Miller (MR) et consorts entre 2004 et 2009. Fait remarquable : dans les autres formations de la majorité, le sujet n'était pas mal accueilli non plus. En tout cas, Anne-Marie Corbisier (PSC) dira clairement que son parti y était *a priori* favorable. Même son de cloche chez Écolo où Marcel Cheron, Paul Galand, Yves Reinkin ou encore Bernadette Wijnants soutenaient l'idée. Quant au PS, il était de toute façon massivement en faveur de cette évolution, même si la proposition que fera en 2008 le ministre de la Jeunesse Marc Tarabella de remplacer les cours de religion par des cours de gymnastique provoquera une certaine perplexité.

Des sorties sporadiques et des formes floues

Au début des années 2000, Hervé Hasquin (MR), alors ministre-président de la Communauté française, estima que le rapport des forces au sein du gouvernement était favorable. Il décida alors de pousser les feux du paquebot politique et mit le cap sur le projet de l'introduction d'un cours de philosophie et, nuance importante, d'histoire comparée

À la rentrée scolaire de 2007, un décret visant à «renforcer l'éducation à la citoyenneté» dans les écoles est mis en application. En 2012: trois professeurs de droit constitutionnel sont consultés par la commission de l'éducation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leur verdict est unanime et sévère: garder en l'état les cours de

religion et morale (R/M) est juridiquement intenable. Il faut absolument faire quelque chose car la menace d'une possible invalidation du système par voie judiciaire plane.

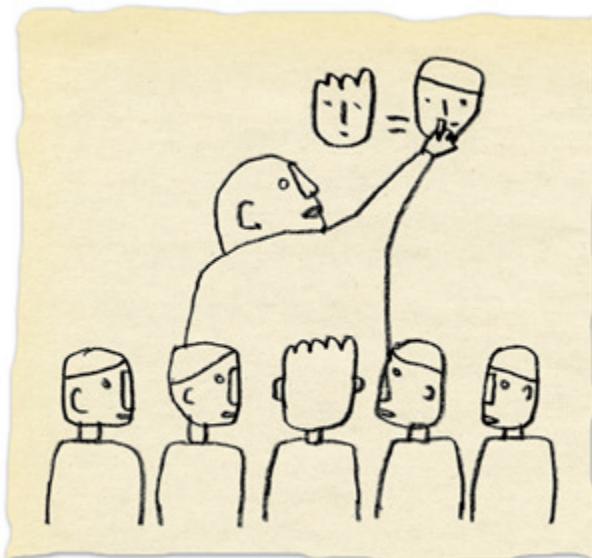
Le «trone commun», un pavé dans la mare

En 2013, la ministre de l'Enseignement obligatoire Marie-Dominique Simonet (cdH), lance son fameux «trone commun». L'idée est d'appliquer à tous les cours de R/M des nomenclatures comprenant trois volets distincts: le questionnement philosophique, le dialogue interconvictionnel et l'éducation à la citoyenneté. Il y a du bon, notamment l'obligation de mettre au point de véritables programmes pour les cours de religion qui, jusque-là, flottaient dans un flou artistique propice à toutes les dérives. Mais de nombreuses interrogations taraudent certains acteurs... N'est-ce pas une manière de creuser les différences entre réseaux officiel et libre confessionnel? Et puis le projet de

Simonet met de côté le cours de morale et laisse dans l'ombre beaucoup trop d'inconnues: quels titres devront avoir les profs? Quels seront les rôles respectifs des organes-chefs de culte et de l'inspection? Cependant les mentalités évoluent et, dans l'accord de gouvernement de 2014, le PS et le cdH finissent par trouver un compromis qui prévoit le remplacement d'une heure du cours obligatoire de R/M par une heure commune d'éducation à la citoyenneté.

Une décision judiciaire qui marque un tourant

Mais en mars 2015, ce qui devait arriver arriva: des parents d'élève qui contestaient l'obligation de suivre un des cours dits philosophiques obtiennent gain de cause devant la Cour constitutionnelle. La suite est connue. D'une certaine manière, elle ressortit à l'histoire particulière de la construction de l'Etat belge et du toujours très délicat équilibre entre le monde catholique et les galaxies laïques libérale et socialiste. De fait, l'évolution que connaît cette question depuis 25 ans n'est pas sans analogies avec certains éléments de la loi organique de l'enseignement primaire de 1879 qui prévoyait déjà de rendre le cours de religion facultatif... Mais ce qui se passe aujourd'hui n'est probablement encore qu'une étape intermédiaire. Il reste beaucoup trop de problèmes concrets, très difficiles à régler tant que l'on restera avec un système à plusieurs vitesses qui plonge beaucoup d'acteurs, enfants compris, dans la perplexité et l'ambiguïté. Néanmoins, malgré tous ses défauts, la machine du CPC est lancée et c'est un moment réellement historique.



L'obligation scolaire à l'épreuve des valeurs laïques

Obligation scolaire à 3 ans, manque de places en maternelles, classes surpeuplées... Le débat sur l'abaissement de l'obligation scolaire et le déficit de qualité en maternelle revient régulièrement tant au niveau communautaire qu'au niveau fédéral. Cette thématique est également au cœur des réflexions du Pacte pour un enseignement d'excellence. Tôt ou tard, des propositions politiques seront sur la table et il est intéressant, dès aujourd'hui, de poser les termes d'un débat qui, une fois encore, met en tension liberté et égalité.

Par Johanna de Villers
Déléguée «Étude et Stratégie» - CAL/COM

Traiter de l'abaissement de l'obligation scolaire n'est pas une mince affaire. L'image idyllique d'enfants qui se partagent librement entre les maisons du village et les mamans (et de rares papas) disponibles, et qui découvrent la vie à leur rythme et au gré de leurs envies (un livre, un dessin, une chanson, la feuille d'un arbre...) contraste violemment avec la réalité qu'expérimentent ceux qui se retrouvent confinés à parfois plus de 40 dans un local miteux. Entre ces deux extrêmes, le choix semble facile: il faudrait maintenir la liberté de scolariser ou non les enfants, en particulier les tout-petits... Mais, bien entendu, la question est éminemment plus complexe.

Des réalités contrastées

L'abaissement de l'âge de la scolarité se pose avant en tout en termes d'égalité

des chances. Toutes les études concordent sur ce point: plus on scolarise tôt les enfants, moins les inégalités scolaires sont fortes. Parce que l'école offre aux enfants non seulement la langue du pays de résidence mais aussi le langage scolaire avec ses codes.

L'obligation scolaire à six ans n'empêche pas des taux d'inscription à l'école maternelle très élevés: 45% des enfants de 2 ans, 95% des enfants de 4 ans et 97% des enfants de 5 ans. Mais ces taux ne reflètent que très partiellement la réalité. Comme la scolarité n'est pas obligatoire, les absences ne sont pas sanctionnées. Certains enfants fréquentent l'école tout à fait régulièrement alors que d'autres y vont sporadiquement. De plus, la maternelle est moins financée que les autres niveaux d'ensei-

gnement et les normes d'encadrement y sont faibles¹. Le cadre offert est également disparate: entre des enfants évoluant dans des locaux spacieux, aérés, avec jardin et plaine de jeux, et des enfants confinés dans des espaces exigus, l'inégalité est insupportable.

Dans un autre registre, une étude de l'ULB² a démontré que la ségrégation sociale se faisait dès la maternelle, et que la fréquentation de telle ou telle établissement avait un impact sur la carrière scolaire de l'enfant. Enfin, *last but not least*, la pression démographique et la pénurie de places jouent en défaveur des enfants les plus précarisés³.

Car ce sont

les publics les plus fragilisés qui auraient le plus de peine à trouver une place dès l'école maternelle, et qui pourraient y renoncer en raison de l'absence d'obligation scolaire.

Rendre l'école maternelle obligatoire?

Dans ce contexte, de plus en plus d'acteurs demandent de rendre l'école maternelle obligatoire. Pour eux, cela permettra à tous les enfants de fréquenter l'école régulièrement et on incitera les pouvoirs publics à y mettre plus de moyens. Mais la mise en pratique de cette idée n'est pas sans obstacles. L'âge de l'obligation scolaire est une compétence fédérale. Sans modifier la Constitution (article 127), il n'est donc pas possible de l'abaisser. Si la question surgit régulièrement au niveau fédéral, notamment lors des débats au Sénat sur la pauvreté infantile⁴, les chances de voir cette réforme aboutir restent faibles. Entre autres parce que cela signifierait une augmentation des transferts

Vers un renforcement de l'investissement dans le maternel

Face à ces enjeux, les débats s'orientent aujourd'hui vers un renforcement de l'investissement dans l'enseignement maternel. Ainsi, les acteurs du Pacte pour un enseignement d'excellence plaignent unanimement pour un renforcement de la qualité de l'accueil et de l'enseignement à ce niveau, et demandent

du fédéral vers la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, la part de financement de l'enseignement francophone se calcule actuellement sur base de la population scolaire de 6 à 17 ans. Un abaissement de l'âge de l'obligation scolaire amènerait donc à revoir les montants en faveur de la FWB où le taux de natalité est plus élevé qu'en Flandre.

La Communauté flamande, consciente des enjeux d'une scolarisation précoce, a trouvé une astuce pour inciter les parents à inscrire leurs enfants dès la 3^e maternelle sans modifier la Constitution. Un décret y conditionne en effet l'inscription en 1^{re} primaire à une fréquentation minimale de l'enseignement maternel néerlandais ou au passage d'un test linguistique. Côté francophone, un projet de décret similaire a été déposé en 2016. Mais les parlementaires ont jusqu'ici fait blocage, arguant que cette condition d'inscription risquait encore de renforcer les inégalités scolaires.



un abaissement progressif de l'âge de l'obligation scolaire.

En parallèle, le Parlement de la FWB a voté en février dernier un décret instaurant des «socles de compétences initiales», soit un référentiel précisant les aptitudes à atteindre en 3^e maternelle. Projet qui a d'ailleurs été critiqué par l'opposition (ÉCOLO), qui y voyait le danger d'une «primarisation» de la maternelle. Enfin, un groupe de travail au Parlement de la FWB travaille actuellement précisément sur l'âge de l'obligation et la qualité des maternelles.

Tout parent bénéficiera toujours de la possibilité de ne pas scolariser son enfant, que ce soit en maternelle, en primaire ou dans le secondaire. Car seule l'instruction est obligatoire⁵, pas la scolarisation. Le véritable enjeu de la question est de garantir une place de qualité pour tous les élèves dès la maternelle. C'est une question d'égalité. «Une école pour l'élève qui n'a que l'école pour devenir tout ce qu'il peut être»⁶, disait en 2014 le président du CAL, Henri Bartholomaeusen. Une phrase à précieusement garder en tête lorsqu'on aborde ce délicat dossier.

¹ McKinsey & Co, «Contribuer au diagnostic du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles», 10 juin 2015, p. 22.

² Pierre Marissal, «La ségrégation entre écoles maternelles», dans *Education & Formation* – e-302, décembre 2014, pp. 191-203.

³ Perrine Humbert «Croissance démographique bruxelloise et inégalité d'accès à l'école maternelle», dans *Brussels Studies*, n°51, 19 septembre 2011.

⁴ Suite à la remise du rapport sur la pauvreté approuvé par le Sénat le 1^{er} février 2016.

⁵ En effet : l'obligation scolaire implique l'obligation d'instruire son enfant, que ce soit par l'école ou par un enseignement à domicile qui suivre les programmes officiels.

⁶ Conclusion du colloque consacré à l'école par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, mai 2014.

L'ÉVRAS ou l'éternelle pomme de discorde

Près de 4 000 jeunes écoliers bruxellois ont récemment rencontré des animateurs du Groupe Croissance, une ASBL dont le but est «de réaliser des séances d'animation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans tout le secondaire». Dispensée par des réactionnaires ou par des progressistes, l'ÉVRAS prend une tout autre couleur...

Par Fabienne Bloc, travailleuse sociale en planning familial et Valérie Piette, historienne du genre et des sexualités - ULB¹

Les animateurs du Groupe Croissance proposent aux jeunes de travailler sur diverses thématiques comme l'estime de soi, le couple (avec présentation de couples ayant «réussi»), *«l'admiration et le respect pour toute vie humaine»*, le bonheur d'avoir des enfants tout en les prévenant des risques liés à la sexualité. Ces animations chrétiennes délivrent des messages anti-IVG et prônent la chasteté. Cette association entre ainsi dans les écoles en toute impunité en détournant de manière très insidieuse le décret «ÉVRAS» ou, plutôt, en se jouant de ses limites et de la frilosité des pouvoirs publics. Le Groupe Croissance constitue une des réponses des anti-choix et autres tenants de la Manif pour tous au décret. En fait, rien de bien nouveau: l'éducation à la sexualité effraie les conservateurs depuis bien longtemps.

L'éducation affective et sexuelle a toujours été une pomme de discorde. Perçue comme un danger

par les conservateurs, elle pervertirait la jeunesse. Dire les choses du sexe, parler d'amour et donc aussi de flirt, de désir, de stéréotypes, de pratiques mais aussi de contraception ou d'IVG fait toujours frémir. Étonnant pour une société dite de plus en plus hyper-sexualisée où des ados, voire des enfants, accèdent aux images et aux films pornographiques en quelques secondes, en quelques clics.

L'école et l'apprentissage de la sexualité: une longue histoire

La sexualité a toujours eu du mal à trouver sa place à l'école. Depuis longtemps, une chape de plomb, un silence presque terrifiant, entoure cette composante pourtant essentielle à nos vies. L'acte dit naturel ne pouvait être pensé ni discuté dans le cadre scolaire. L'Église pensait que seuls les parents ou la famille proche pouvaient dire les mots, oser s'aventurer dans le dédale des ruches d'abeilles et des vols de cigognes.

Il faudra attendre les années 1960, le mouvement du Birth Control et la création militante des premiers plannings et des centres de consultations conjugales, mais aussi les revendications féministes et les mouvements de libération d'une jeunesse en quête de savoir et de bonheur, pour que l'école se sente enfin concernée par cet apprentissage tant redouté. Concernés, mais mal à l'aise, les responsables des établissements scolaires ont peur de la réaction des parents bien plus que de celle des enfants. Comment en parler et, surtout, qui peut en parler? Des initiatives sporadiques voient le jour. Les plannings familiaux investissent alors quelques écoles dites progressistes. Et des séances d'information sont organisées autour de la sexualité. Dans les années 1970, confrontés à la méconnaissance des jeunes et des moins jeunes de leurs corps et de leur sexualité, les pouvoirs publics reconnaissent peu à peu l'existence et l'importance des Centres de planning familial. Face aux ravages des grossesses non désirées et des avortements clandestins, le besoin d'informer s'impose. Un besoin qui se mue bientôt en urgence lorsque dans les années 1980 le sida et ses ravages viennent bouleverser les vies de toute une génération. Frileuses jusqu'alors, les directions d'école s'arrachent bientôt les animateurs de planning. «Sauver de la mort», «se protéger», «sortez couverts» deviennent des mots d'ordre. Mais si le préservatif sort de l'ombre et peut enfin (malgré des réticences conservatrices) être vendu ailleurs que dans des pharmacies, son entrée

Dire les choses du sexe, parler d'amour et donc aussi de flirt, de désir, de stéréotypes, de pratiques mais aussi de contraception ou d'IVG fait toujours frémir.

dans les cours d'écoles pose encore problème. Toujours la même ritournelle: s'ils peuvent se procurer un préservatif, les élèves vont vouloir l'utiliser. L'information est alors perçue comme un déclencheur, un terrain glissant vers la sexualité.

À l'aube des années 2000, la Belgique reste donc à la traîne en matière d'éducation sexuelle. La reconnaissance internationale des droits sexuels et reproductifs ainsi qu'une demande sociétale évidente poussent enfin les autorités publiques à envisager une éducation à la sexualité dans le cadre scolaire. Si les centres de plannings familiaux mais aussi les centres PMS (psychomédico-social) et PSE (promotion santé à l'école) avaient déjà précédemment été reconnus compétents dans ce domaine, il faut attendre le décret du 26 juin 2012 pour que la FWB fasse de l'éducation sexuelle une obligation légale. Depuis lors, tout établissement scolaire doit prendre des «initiatives» mais libre à lui de les organiser comme il l'entend.

¹ Elles sont également co-auteures de *Jouissez sans entraves? Sexualité, citoyenneté et liberté* (Espace de Libertés, coll. «Liberté j'écris ton nom», 2016) dans lequel elles consacrent un chapitre à l'ÉVRAS.



Le flou persiste, malgré le décret «ÉVRAS»

En 2013, suite aux nombreuses demandes d'éclaircissements, les pouvoirs publics tentent d'être plus explicites en généralisant dans toutes les écoles des modules d'éducation à la sexualité prévus par la loi. Mais l'application du texte laisse à désirer. Les freins subsistent toujours et encore notamment dans le chef des ministres

cdH. Le refus d'aller plus loin est patent. Pas de programme obligatoire et surtout pas de liste de thèmes à aborder en classe. On l'aura compris: pas d'information sur la contraception et encore moins sur l'avortement ni de débats autour des différentes manières d'aimer, y compris l'homosexualité... Mais par contrer des cours sur la fidélité, la chasteté... À nouveau, deux projets de société s'affrontent et ce face-à-face n'a rien d'anodin. En refusant

d'instaurer une ligne de conduite, on laisse la porte ouverte aux anti-choix qui piaffent d'impatience devant nos écoles et surtout qui veulent évacuer toute intrusion des centres de planning familiaux auprès des jeunes. On y revient, là aussi. Qui peut enseigner, qui peut animer? Les plannings sont la cible privilégiée des attaques réactionnaires. Présentés comme les «réseaux d'avortoirs du pays», comme simples distributeurs de moyens contraceptifs ou apologistes de l'homosexualité, ils pervertiraient encore et toujours la jeunesse.

Une «guerre» qui prend les élèves en otage

Ne nous laissons pas leurrer par cette construction insidieuse: aux laïques, la mécanique sexuelle, sans sentiment, sans amour, sans questionnement. Et aux croyants, les sentiments, la fidélité, la famille et le bonheur. Cette dichotomie a été savamment construite depuis des dizaines d'années et, hélas, porte quelquefois ses fruits.

Aujourd'hui, les acteurs de terrain ainsi que les organisations de jeunesse des principaux partis politiques lancent un appel à la clarification. L'ÉVRAS qui devait «favoriser la santé et le développement affectif, sexuel et relationnel de tous les jeunes» reste volontairement floue. Une labellisation devrait être prochainement proposée. Des acteurs de terrains expérimentés seront alors seuls habilités à enseigner l'ÉVRAS, en harmonie avec le corps enseignant de l'établissement.

À nouveau, deux projets de société s'affrontent et ce face-à-face n'a rien d'anodin.

Ce sera un pas en avant. Mais, évidemment, le problème n'en sera que déplacé car quelle autorité octroiera ce fameux label et sur quels critères? À nouveau le politique? Comment pourra-t-on être certain qu'une association comme Croissance ne sera pas labellisée, elle qui se présente déjà comme une structure spécialisée dans l'ÉVRAS?

Toutes les études montrent pourtant qu'il y a urgence, que la désinformation ou la désinformation en matière de sexualité chez les plus jeunes est patente. Il est nécessaire de dépasser cette frilosité et d'offrir aux élèves des cours d'ÉVRAS, un tremplin vers l'émancipation. Il est urgent d'apprendre les différences et le respect, de déconstruire les stéréotypes sexués et homophobes, de désamorcer les violences et le harcèlement entre jeunes, de refuser le sexism. Non, la sexualité n'est pas une donnée immuable. Nos relations amoureuses et sexuelles ont une histoire et sont le fruit de constructions et de transformations sociales qu'il est nécessaire de comprendre et d'analyser. Se taire et laisser faire, ne pas dialoguer, empêcher les jeunes d'accéder à l'information, refuser le libre choix est tout simplement mortifère.

Viser les étoiles

La majorité des écoles libres en Belgique sont confessionnelles et catholiques. À côté, quelques électrons libres non confessionnels se sont imposés grâce à un projet pédagogique innovant: Decroly, Montessori, Freinet... Mais depuis 10 ans, une petite structure trace son chemin: l'École des étoiles. Cette école aurait pu devenir l'exemple d'un repli communautaire dans l'air du temps. C'est tout le contraire qui s'est passé malgré une actualité parfois envahissante.

Par Alice Hermine
Journaliste

Les porte-manteaux placés au niveau du nombril des adultes sont surmontés des prénoms des enfants: Younes, Zarha, Manon, Anas, Natacha... On pourrait se situer dans n'importe quelle école du nord de Bruxelles. On est à Marchienne-au-Pont, dans une section maternelle et primaire, où les visages mats et souriants encadrés de boucles brunes sont plus nombreux que les «chères petites têtes blondes».

L'École des étoiles est une école libre non confessionnelle, reconnue et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque parent peut

En 2005, des parents issus de l'immigration turque créent l'École de l'avenir qui deviendra plus tard l'École des étoiles.

choisir le cours confessionnel ou philosophique qui lui convient; 80 % des enfants suivent le cours de religion islamique, 15 % le cours de morale laïque et les 5 % restant se partagent entre les cours de religion catholique et protestante. Une répartition qui a une explication historique.

Accorder à chacun le respect auquel il a droit

En 2005, des parents issus de l'immigration turque créent l'École de l'avenir qui deviendra plus tard l'École des étoiles. Leur souhait est de concevoir un établissement familial, intime, loin des écoles «mastodontes» qui ne manquent pas dans la région. «*Le rapport à l'école n'est pas facile quand on est issu de l'immigration*», explique Frédéric Billiard, le directeur actuel de l'école. «*Les parents fondateurs avaient pour objectif que chaque enfant soit bien entouré, quelle que soit la famille.*» Pas question de repli communautaire pour autant. Les parents veulent

une école ouverte à tous, qui prépare l'intégration de leur progéniture à la société belge dans toutes ses variantes ethniques, sociales, culturelles, et qui accorde à chacun le respect auquel il a droit. Ayse Tufek, la coordinatrice de l'école, se rappelle l'énergie des parents à transformer les bâtiments de cette ancienne imprimerie de timbres Valois dans ce quartier où beaucoup de maisons sont à vendre et que les petites entreprises ont déserté.

Faire oublier «l'école des Turcs»

Le moindre espace de la cave au grenier est aménagé pour encadrer environ 200 élèves. L'équipe pédagogique, dont la plupart n'est ni d'origine turque, ni musulmane, travaille de concert au vivre ensemble. «*La réussite de l'équipe, comme le souligne Frédéric Billiard, c'est de créer du lien et du respect au sein d'une communauté plurielle.*» Lui-même est italo-belge.

L'École des étoiles fait tout pour faire oublier son image d'*«École des Turcs»*. Son projet éducatif consiste à impliquer l'enfant socialement dès la première maternelle en lui faisant vivre des rencontres et des découvertes, à commencer par le voisinage immédiat de l'école. La Fête des voisins, par exemple, a permis de briser la méfiance et de tisser des liens avec les habitants du quartier, toutes générations confondues, notamment à travers l'art. Une classe a choisi de s'impliquer dans la visite régulière d'un home pour personnes âgées. Les projets d'implication sociale changent chaque année. Plus ponctuellement, et selon les circonstances, les élèves



organisent une collecte de vêtements pour les réfugiés ou une récolte d'argent pour les restos du cœur. En sixième primaire, l'élève remet son chef-d'œuvre, son projet individuel pour lequel il a été accompagné par un parrain ou une marraine. «*Peu importe l'œuvre, c'est le chemin pour y arriver qui compte pour faire comprendre à l'enfant comment mener à terme un projet, les difficultés qu'il peut rencontrer et comment les surmonter,*» détaille Frédéric Billiard.

Des comptes à rendre seulement à la Fédération Wallonie Bruxelles

C'est à l'occasion de ces échanges que des familles belgo-belges ou mixtes découvrent l'école et choisissent d'y inscrire leur enfant. «*Nous*

n'avons de comptes à rendre à personne, uniquement à la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont nous suivons strictement les programmes, et qui nous contrôle via ses inspecteurs de l'enseignement», précise Ayse Tufek, la coordinatrice pédagogique. Le calendrier scolaire suit les congés officiels, il n'y a pas d'aménagement spécial pour les fêtes religieuses musulmanes, mais sans pour autant les ignorer. «L'école fête tout le monde, c'est l'occasion d'expliquer à tous les enfants le sens de la fête, qu'il s'agisse de Saint Nicolas, qui vient chaque année, de Noël avec les cougnous et le cacao chaud, ou de la fête du sacrifice», se réjouit Frédéric Billiard.



L'École des étoiles trace son chemin au sein d'une société multiculturelle attachée au vivre ensemble et à mettre en valeur tout ce qui rassemble dans le respect de chacun.

Les familles sont étroitement associées aux projets de l'école, aucune n'est oubliée ou mise sur le côté. Ayse Tufek se rend chez les parents avec l'institutrice si c'est nécessaire, «toujours dans un but d'apaisement, de communication et d'inclusion de chacun». Ces visites permettent aussi aux enseignants de mieux comprendre certains comportements inexpliqués de l'enfant. «Si une famille rencontre des difficultés financières, on trouve toujours une solution. L'association de parents est très active et attentive», précise le directeur.

Évolution historique

Cet été, l'actualité en Turquie a rattrapé l'école bien malgré elle. Des parents ont retiré leur enfant suite au coup d'État attribué à Fethullah Gülen et aux injonctions du président Tayyip Erdogan. Ayse Tufek, explique que «des parents fondateurs se sont sans doute inspirés du modèle social de Fethullah Gülen mais l'école ne s'est jamais revendiquée d'un courant politique quelconque et elle tient à cette indépendance».

Marchienne-au-Pont a accueilli une grande vague d'immigrés turcs dans les années 1960 et 1970 pour travailler dans les charbonnages. Aujourd'hui, au sein de l'école, la majorité des enfants est issue du Maghreb – Maroc, Tunisie, Algérie –, les enfants d'origine turque ne représentant plus que 20 %. La plupart jouissent d'ailleurs de la nationalité belge. L'École des étoiles trace son chemin au sein d'une société multiculturelle attachée au vivre ensemble et à mettre en valeur tout ce qui rassemble dans le respect de chacun. Après dix ans d'existence, le pouvoir organisateur a fédéré trois écoles fondamentales (Bruxelles, Marchienne-au-Pont et Liège) et une école secondaire répartie sur deux sites (Haren et Monceau-sur-Sambre). Frédéric Billiard, le directeur de Marchienne-au-Pont, rêve d'accueillir un jour des enfants juifs.

Un cours de citoyenneté, tout naturellement

En tant qu'école libre non confessionnelle, la direction est tenue d'organiser un cours de citoyenneté une heure par semaine. Le civisme fait depuis toujours partie intégrante du cours de morale laïque et constitue l'une des valeurs prônées par l'équipe pédagogique. Par contre, l'aspect philosophique et le développement de l'esprit critique prévus par le cours de philosophie et de citoyenneté sont novateurs. C'est d'ailleurs l'institutrice de morale, formée à la neutralité, qui a hérité des six heures que l'école consacre au nouveau cours. Seulement quatre enfants sur 170 ont abandonné complètement les



cours de religion et de morale. «Mon souhait, confie le directeur Frédéric Billiard, c'est que toutes les heures de religion et morale soient un jour fondues dans le cours de citoyenneté et de philosophie. La transmission de la foi reste malgré tout du domaine familial et privé.»

En somme, l'École des étoiles est similaire à beaucoup d'écoles officielles, soucieuse des valeurs universelles, avec probablement plus de liberté et de souplesse pour l'équipe pédagogique, et un côté familial auquel elle reste viscéralement attachée. ↗

Qui a eu cette idée folle d'ouvrir deux nouvelles écoles ?

À la rentrée 2017, deux nouvelles écoles socialement mixtes ouvriront sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean. Elles porteront haut les couleurs de la pédagogie active. C'est un groupe de citoyens qui a imaginé ce projet. Deux communes, la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'ULB s'y sont associées. Tous poursuivent un même idéal: générer de la mixité sociale.

Par Cédric Vallet
Journaliste

L'école belge francophone est mal en point. Ce n'est pas un scoop. Et c'est particulièrement le cas à Bruxelles, où la reproduction des inégalités, le boom démographique et le manque de mixité sociale créent un cocktail détonnant. Des initiatives bourgeonnent ça et là, afin de tenter d'infléchir ces tendances. C'est le cas de deux écoles qui devraient ouvrir leurs portes sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. L'une verra le jour rue Dubrucq, près du métro Belgica. L'autre, chaussée de Gand, à moins de 100 mètres du territoire de Berchem-Sainte-Agathe. Au total, elles devraient accueillir, à terme, environ 1 200 élèves.

Une idée un peu folle

Ces deux écoles ont été pensées par une dizaine de personnes, réunies en une association: L'École ensemble. On y trouve des enseignants, de

simples citoyens engagés et des parents d'élèves.

Julie Moens est l'instigatrice de cette idée un peu folle. Elle est professeure de français depuis 15 ans à l'Athénée Léon Lepage. Elle dresse un diagnostic sévère, mais lucide, sur l'enseignement dans la capitale: «*Si l'enseignement est tellement inégalitaire, c'est dû au manque de mixité sociale et au quasi-marché scolaire qui fait que l'on trouve des écoles avec des élèves blanc-bleu-belges d'un côté et, de l'autre, des gamins qui viennent du même quartier, de la même communauté.*» Quant au fameux décret «Inscription», il n'a changé cet état de fait qu'à la marge.

L'une des idées-clés de l'ASBL L'École ensemble, et que résume Julie Moens, est de «*montrer que la mixité est un facteur de réussite*». Pour dire cela, elle s'appuie sur son projet pédagogique axé sur la péda-

gogie active –pédagogie centrée sur le projet, l'interdisciplinarité, l'expression des élèves, la démocratie interne. L'idée est de proposer ce type de pédagogie à des élèves de différentes catégories sociales et, ajoute encore Julie, «*plus seulement à Uccle, Auderghem ou dans l'est de Bruxelles*». C'est même l'attractif que génère cette pédagogie qui devrait permettre, selon les fondateurs de ces écoles, d'attirer des publics divers et réellement motivés par le projet.

Trouver un bâtiment, trouver des partenaires

Vouloir créer une école est une chose. Le faire réellement en est une autre. «*Il y avait beaucoup de barrières à franchir*», se souvient Julie Moens. La première d'entre elles: trouver un bâtiment. Pour cela, les membres de L'École ensemble se sont tournés vers des communes, au sein desquelles on pouvait trouver «*des quartiers qui présentaient de la mixité sociale*».

Un premier contact encourageant a lieu avec Berchem-Sainte-Agathe. Il faut dire que la commune n'a aucun établissement d'enseignement secondaire sur son territoire. Y proposer une école, c'est répondre à un besoin criant. Pierre Tempelhof (MR), l'échevin de l'enseignement, a été emballé immédiatement. «*J'étais enthousiasmé par la portée du projet pédagogique, basé sur*



la pédagogie active, qui n'existe pas de ce côté-ci de Bruxelles», précise-t-il.

Sauf que Berchem-Sainte-Agathe ne dispose sur son territoire d'aucun bâtiment adapté. Mais, dans l'intervalle, les contacts avec les édiles de Molenbeek s'avèrent fructueux. La commune est également séduite par le projet et un bâtiment approprié, rue Dubrucq, sur le site de l'ancienne entreprise Tadeka, est disponible. La Fédération Wallonie-Bruxelles mettra

la main au portefeuille pour l'achat de la bâtie. Puis, un second lieu situé à deux pas des limites entre Molenbeek et Berchem-Saint-Agathe est déniché dans la foulée. Du jour au lendemain, le projet de L'École ensemble prend donc une autre dimension et l'ASBL se lance avec ses partenaires dans la création simultanée de deux écoles.

Une alliance originale

C'est dans l'alliance d'acteurs publics et privés que se trouve l'autre inno-



vation du projet imaginé par L'École ensemble. Pour gérer ces deux écoles, les différents partenaires décident d'inventer un nouveau «pouvoir organisateur» (PO en jargon). Ce PO sera composé des deux communes, Molenbeek-Saint-Jean et Berchem-Sainte-Agathe, mais aussi de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'association L'École ensemble et de l'Université libre de Bruxelles, autre partenaire «privé». C'est la toute première fois que l'ULB s'implique de si près dans l'organisation d'une école. Jean-Michel De Waele, vice-recteur de l'ULB, en charge des affaires étudiantes et sociales, se montre d'ailleurs très enthousiaste : «*Dans ce projet, tout est nouveau. Nous avons été sollicités et avons accepté car cela correspond à la volonté du nouveau recteur d'ancrer davantage l'université dans la cité, dans sa région, dans sa communauté. Une façon d'être un acteur important est de multiplier les relations avec les écoles.*» L'ULB apportera à ces deux écoles son expertise et son regard dans le domaine pédagogique. «*Ce sera un enrichissement mutuel. Pour nous, l'école est un terrain de recherche formidable,*» souligne encore le vice-recteur.

L'alliage entre acteurs privés et publics a rapidement pris. Restait une étape complexe : adhérer à un réseau d'enseignement. Le tropisme naturel des membres de l'association L'École ensemble poussait ses membres à adhérer à la Fédération des établissements libres indépendants (FELSI). Un réseau dans lequel on trouve la plupart des établissements à pédagogie dite alternative dans un cadre non confessionnel. «Mais la FELSI n'est

pas complètement subventionnée, précise Julie Moens. Beaucoup de leurs écoles vont chercher de l'argent ailleurs. Vu le public que l'on vise, il était hors de question de demander de l'argent aux parents. Il faut une école réellement gratuite.»

Ce sera donc le réseau CPEONS, le réseau en charge des écoles publiques, communales ou provinciales. «C'est notre défi, résume Roberto Galluccio, administrateur délégué du CPEONS, réunir des éléments qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Dans cette structure aux différents partenaires, les pouvoirs publics dominent. Il était logique qu'ils adhèrent au CPEONS. La composition originale du pouvoir organisateur devrait offrir des garanties en termes de mixité.»

La difficile quête de la mixité

Même si elle est recherchée ardemment, rien ne garantit que la mixité sera atteinte par la seule volonté

des dirigeants de ces deux nouvelles écoles. «*Nous savons que c'est compliqué, reconnaît Roberto Galluccio, surtout quand on voit que les efforts fournis par certaines écoles bruxelloises pour attirer des publics différents ne sont pas toujours payés en retour. Il y a toujours un moment où les questions d'image viennent brouiller le regard que les parents portent sur les écoles. Très souvent, un public chasse l'autre.*» Un point de vue que partage Frédérique Mawet, secrétaire générale du mouvement Changements pour l'égalité : «*Pour garantir la mixité, il faut que les pouvoirs organisateurs soient très volontaristes et verrouillent les inscriptions. Sinon, les publics se déséquilibrent automatiquement. Lorsqu'une école propose une pédagogie innovante, elle est investie par les parents qui maîtrisent l'information, la recoupent, se renseignent. Ceux qui cherchent la qualité. C'est un des effets de la liberté d'inscription.*» Car une école, aussi innovante soit-elle, ne résoudra pas à elle seule tous les problèmes du système de l'école belge francophone. 

L'École autonome, pour enfants de bonne famille

À Gembloux, une école d'un nouveau genre a ouvert ses portes à la rentrée 2016. Elle s'appelle L'École autonome. On y défend le principe de la démocratie directe. Les adultes et les élèves sont «égaux». Dans cette école, les enfants «*sont libres de faire de leur temps ce qui leur plaît*». Il n'y a ni cours, ni programme. Les élèves sont «*autodirigés*» et l'apprentissage dépend de la «*motivation intrinsèque*» de chacun d'entre eux. Mais si la liberté n'a pas de prix, elle a bien un coût. Et pour ceux qu'un tel vent de liberté tente, il leur en coûtera 5 000 euros par an. De quoi rester entre soi et ne pas être gêné par un trop-plein de mixité sociale, diront les mauvaises langues... (cv)

La gratuité de l'école : une revendication laïque

Parce que l'école contribue à former les citoyens de demain que nous voulons libres et autonomes, acteurs d'une société plus solidaire et plus égalitaire, l'école a toujours été pour le mouvement laïque une priorité et un enjeu privilégié. De l'utopie à la réalité : quelles mesures pour réduire les coûts ?

Par Céline Gérard
Coordinatrice du Centre d'études - CAL/Liège

Depuis toujours, notre objectif est de défendre une école de tous, pour tous, publique et gratuite, réduisant autant que possible les inégalités de départ. Tous les enfants, quel que soit le milieu dont ils sont issus, doivent pouvoir bénéficier des mêmes chances et des mêmes opportunités pour se construire un avenir. Tout enfant a le droit de choisir ce qu'il fera de sa vie en fonction de ses propres capacités et de ses propres souhaits... et non selon le niveau de revenu de ses parents.

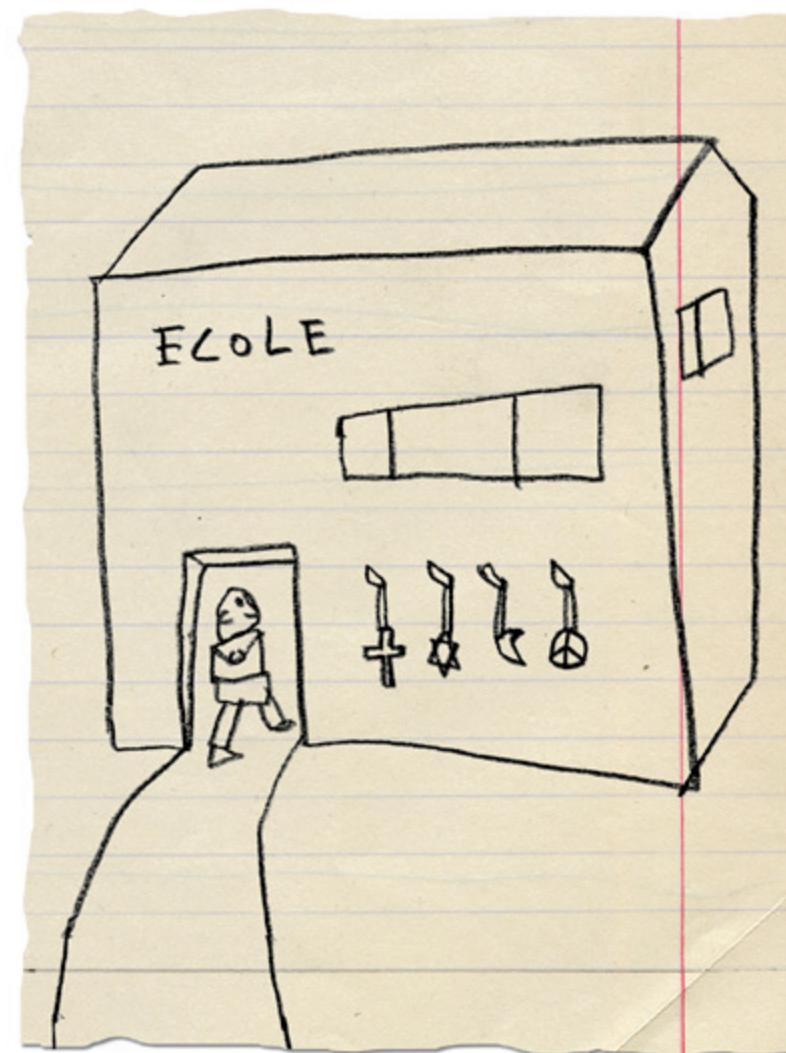
Aujourd'hui, le constat est pourtant amer. Malgré les réformes successives, notre système d'enseignement persiste à reproduire les inégalités sociales. Pire, il les renforce. Ce constat est régulièrement fait par de multiples acteurs de la société. Ainsi, lors de son congrès en 2014, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège réaffirmait son projet d'école: une école de l'égalité et de la mixité. Il y défendait quatre propositions¹ parmi lesquelles la création d'un réseau d'enseignement unique, public et gratuit. La question de la gratuité est à cet égard essentielle car à travers celle-

ci, c'est bien le principe d'égalité d'accès à l'enseignement qui est en cause.

Une gratuité toute relative

De nombreux textes nationaux et internationaux reconnaissent la gratuité de l'enseignement obligatoire comme un droit fondamental. Officiellement donc, l'école est obligatoire et gratuite. La réalité est tout autre dans la mesure où les frais de déplacement, de matériel scolaire et d'activités extrascolaires incontournables sont à la charge des parents. S'y ajoute, par ailleurs, la pratique persistante de certains établissements réclamant des frais importants et outrepassant les règles en vigueur. Un modus operandi qui entretient la concurrence, exacerbe la sélection et fige l'homogénéité des publics scolaires.

Par ailleurs, beaucoup de frais présentés comme facultatifs sont ressentis comme obligatoires par les parents. La pression sociale, la volonté de ne pas exclure son enfant, l'autorité que représente l'école, ou encore la mauvaise communication, transforment



ces propositions faites aux familles en obligations.

Un réel obstacle à l'émancipation

Les chiffres sont effarants: en Belgique, 420 000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté. Concrètement, cela représente un jeune sur cinq en Belgique, un sur quatre en Wallonie, quatre sur dix à Bruxelles. La crise qui s'éternise et les politiques d'austérité actuelles ne

n'incitent guère à l'optimisme. Le coût de l'école est donc un réel problème et une source de tensions pour beaucoup de familles. Les problèmes d'argent, lorsqu'ils doivent être réglés, polluent la relation triangulaire école-élèves-parents. Trop souvent encore, des élèves sont privés de certaines activités (des parents préfèrent garder leurs enfants à la maison lorsqu'ils ne peuvent payer certaines factures, des enfants intègrent l'autocensure dans leur fonctionne-

¹ «École + Mixité = Égalité. Actes du Congrès du 10 mai 2014», mis en ligne sur <http://calliege.be>, pp.33-35)

Officiellement, l'école est obligatoire et gratuite. La réalité est tout autre.

ment) ou utilisés comme messagers pour transmettre des mises en demeure. Cette situation leur impose non seulement une pression psychologique, mais a pour effet aussi de les stigmatiser et de les priver concrètement de certaines possibilités. Pour les parents s'y ajoutent la culpabilité et la tentation d'éviter les contacts avec l'école, les réunions, les convocations; cette situation les pousse à fuir, parfois en changeant leurs enfants d'école.

Quelles mesures... des mesurettes ?

De nombreuses associations tirent la sonnette d'alarme depuis des années et réclament un enseignement qui soit vraiment gratuit pour tous. Des propositions et des pistes de travail ont été énoncées (abolir les frais facultatifs, renforcer les contrôles, plafonner certaines dépenses...), des manifestes rédigés, des règles édictées par nos responsables politiques (distinction entre frais autorisés, interdits, facultatifs, mise en place d'un paiement forfaitaire, de décomptes périodiques). De multiples initiatives sont également prises sur le terrain par des directions, des enseignants, des pouvoirs organisateurs, des associations de parents pour réduire au maximum les coûts à charge des familles: la mise en place de mécanismes de solidarité, l'organisation de bourses, des achats groupés pour les fournitures et les res-

sources pédagogiques, des facilités de paiement... Mais force est de constater que ces mesures ne suffisent pas à briser les barrières financières et symboliques qui empêchent chaque enfant de profiter pleinement de l'enseignement. La gratuité ne pourrait-elle donc pas s'étendre, comme cela se fait dans certains pays, aux fournitures scolaires, aux repas pris à la cantine, aux transports, aux sorties pédagogiques, sportives et culturelles... et, d'une manière générale, à toutes les prestations auxquelles chaque enfant doit de toute façon avoir accès, quelle que soit son origine sociale, durant la scolarité obligatoire²? Allons-nous encore longtemps accepter que certains enfants soient privés de certaines prestations parce que leurs parents n'en ont pas les moyens? Que ces mêmes enfants soient victimes de vexations inutiles, qu'ils soient parfois humiliés et stigmatisés?

La gratuité est un principe fondamental. Nous ne pouvons plus nous satisfaire de mesurettes, certes bienveillantes, voire déculpabilisantes, mais qui sont loin d'être à la hauteur de l'enjeu auquel elles renvoient. L'école est importante parce qu'elle donne des perspectives aux enfants, disait Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté³; elle offre des opportunités d'émancipation à tous les enfants quel que soit leur milieu d'origine. Lever tout obstacle à la gratuité, c'est permettre à toutes les familles de vivre l'école comme le lieu du possible pour leurs enfants. C'est aussi, et surtout, ne pas laisser un enfant éteindre ses rêves. Tel est le prix que notre société se doit d'assumer, celui d'une société progressiste et humaniste.

² CEDEP, «Réflexion en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants», mis en ligne sur <http://cedep-belye.cluster006.ovh.net>, p. 9.

³ À l'occasion de la table ronde «L'école gratuite: info ou intox?», organisée à la Cité Miroir à Liège le 23 novembre 2015.



L'École active populaire : une pédagogie alternative pour tous

C'est en plein cœur du quartier de Cureghem que l'Université populaire d'Anderlecht (UPA) a créé, il y a 3 ans, l'École active populaire. Son objectif: permettre aux enfants de la commune d'accéder aux pédagogies actives et nouvelles. Un enjeu majeur dans le système éducatif en Belgique mais encore trop peu valorisé par les pouvoirs décisionnaires.

Par Soraya Soussi
Journaliste

Depuis plusieurs années, quelques écoles primaires et secondaires tentent d'appliquer les pédagogies actives et nouvelles (et nous en faisons l'écho tous les mois dans cette rubrique, NDLR). Au vu du succès et des résultats concluants de ces pédagogies «alternatives», de nombreuses initiatives citoyennes et associatives se mobilisent pour donner accès à ces méthodes d'enseignement aux nouvelles générations. C'est le cas de l'École active populaire (EAP).

Une école populaire pour lutter contre les inégalités

«Nous avons commencé à organiser des stages en partenariat avec deux écoles de Cureghem. Nous avons observé avec le corps enseignant que les enfants intégraient et acquéraient bien mieux les matières et les compétences du programme scolaire en cinq jours

de stage qu'en plusieurs semaines de classe. Après avoir multiplié les stages et face au succès de ces méthodes d'apprentissage, nous avons décidé d'ouvrir l'École active populaire», nous explique Soumaya Mettioui, directrice de l'UPA.

Cette école d'un nouveau genre comprend trois pôles: le soutien scolaire, la formation en pédagogie active et le parrainage. La déclinaison s'est construite d'elle-même. Maïa Kaiss, coordinatrice de l'EAP précise: «Ce qui est intéressant, c'est que plutôt que d'amener des idées en réunion d'équipe, nous partons des idées de notre public pour faire mûrir nos projets.» Elle ajoute: «La formation en pédagogie active et le soutien scolaire sont conjointement nés d'une réalité de terrain assez prégnante dans les quartiers dits "populaires". D'une part la demande importante d'aide à la scolarité (la demande venant aussi bien des parents que des

institutions scolaires), de l'autre un constat interpellant: les écoles de devoirs ouvrent précipitamment les unes après les autres, mais sans connaître la légitimité des encadrants, ni leurs réels bagages pour s'associer à l'école et aux apprentissages.» C'est pour cette raison que l'EAP propose des formations en pédagogie active avec des stages donnés à l'école de devoirs. Cette année, 51 enfants y sont inscrits et bénéficient d'un soutien scolaire qui applique des pédagogies alternatives avec des encadrants qualifiés.

La pédagogie active et nouvelle pour tous ?

En Belgique, le système scolaire officiel ne tire pas suffisamment parti des pédagogies alternatives. Les écoles qui initient ces méthodes sont souvent des initiatives privées venues de citoyens mécontents du système actuel. Les familles concernées sont bien souvent déjà initiées et informées et souhaitent offrir une haute qualité d'enseignement à leurs enfants. Dans les milieux dits «populaires», les initiatives de ce genre sont peu présentes car les familles ne connaissent tout simplement pas ces pédagogies alternatives. C'est au monde associatif qu'incombe donc le rôle de formateur et d'informateur. Mais comment les familles perçoivent-elles ces nouvelles méthodes? Maïa Kaiss relate la réalité rencontrée dans le soutien scolaire à l'UPA: «Bien souvent, les parents sont surpris de voir que bouger dans la classe, c'est aussi apprendre. Qu'il ne suffit pas d'apprendre ses tables de multiplication par cœur mais qu'il faut aller plus loin, saisir leur utilité, définir de nouvelles

techniques pour mieux y arriver. Ce qui aujourd'hui nous autorise à penser que ces pédagogies ont leur place dans les milieux populaires et ne sont pas uniquement dues aux origines, au milieu.»

Outre la question lancinante du financement des outils et des structures nécessaires pour appliquer ces pédagogies, il faut avant tout qu'elles soient connues et reconnues auprès des acteurs concernés: élèves, parents, professeurs, écoles et pouvoirs publics. C'est pourquoi le ministère de l'Enseignement doit être en mesure d'informer, de sensibiliser et de légiférer autour de la question de l'évolution de l'éducation en Belgique. Sans une réforme illustrant un soutien des pouvoirs décisionnaires, l'éducation est condamnée à stagner ou à exister seulement à travers des initiatives privées, au risque de s'essouffler et/ou d'exclure une partie de la société pour finalement creuser encore plus profondément le fossé des inégalités. 



© UPA
Les pédagogies nouvelles créent un espace d'échange non négligeable, un lieu destiné à la parole, à l'apprentissage de soi avec les autres et à la découverte de l'autre à travers le groupe.

Un petit dessin vaut mieux qu'un long discours

«*Un petit garçon est venu me voir tout à l'heure avec des crayons et du papier. Il m'a dit : "Je veux dessiner un homme en couleur, dis-moi comment le colorier."*» Qui ne se souviendrait pas des paroles de l'immortelle chanson interprétée par Hugues Aufray dans les années 1960 ? Mais, ici et maintenant, pour parler aux enfants du kaléidoscope de la multiculturalité, Renaud Erpicum et Cécile Bertrand ont choisi de partir des humeurs des ronchons de tout poil. En quelques traits de couleur et en quelques mots, voilà nos préjugés les plus banals désossés, tournés en dérision et tranchés au scalpel. Le rouge de la colère, l'orange de la xénophobie, le jaune de la méfiance, le vert de l'intolérance, le bleu de la peur, l'indigo de l'indifférence, le violet de l'égoïsme : toutes ces attitudes bien humaines sont pointées (du nez, en l'occurrence) et ravalées au rayon des «sept péchés capitaux», sauce postmoderne. La conclusion est simple et ressemble d'ailleurs comme deux gouttes d'eau à celle de la chanson d'Hugues Aufray il y a cinquante ans : tendons les bras et sachons goûter la beauté de l'arc-en-ciel de la diversité des cultures. Des cultures et des langues, puisque toutes les parties écrites se trouvent répétées en sept différentes, du français au russe (?) en passant par l'arabe, l'italien, le turc, l'anglais et bien entendu

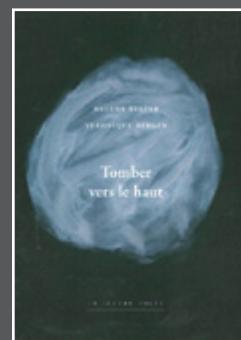
le néerlandais. Mais, sans qu'on sache pourquoi, pas l'allemand ni l'espagnol. Ni d'ailleurs le wallon. Bon, en tout cas, c'est avec un immense plaisir qu'on retrouve un autre registre des talents de la dessinatrice de presse bien connue Cécile Bertrand qui, avec une heureuse économie de moyens, brosse une ribambelle de petits bonhommes qui seraient bien rigolos s'ils n'étaient aussi bêtes et méchants. Livre pour enfants, donc ? Sûrement. Mais sans doute d'abord pour parents, éducateurs et... peut-être bien professeurs de CPC qui y trouveront à point nommé un outil pédagogique bien ficelé et, surtout, des plus politiquement corrects.

i Cécile Bertrand et Renaud Erpicum, «Les différentes couleurs», Liège, Les Territoires de la mémoire/CRIPEL, coll. «Points d'enracinement Jeunesse», 2016, 36 pages.
Prix: 8 euros

Où fuir? Pourquoi rester?

Ceux qui sont familiers de l'œuvre protéiforme de Véronique Bergen ne seront probablement pas étonnés par *Tomber vers le haut*, un recueil de textes courts (dira-t-on de poèmes ? Non, pas seulement) dans lequel l'inclassable écrivaine-philosophe – et collaboratrice régulière d'*Espace de libertés* – s'est alliée à la plasticienne belge Helena Belzer pour nous offrir un petit bijou délicatement édité par Pierre-Yves Soucy à La Lettre volée. Un dialogue-duel entre la peinture de l'une et l'écriture de l'autre qui nous emporte vers d'autres modalités du réel. Les mots de Véronique ne sont pas là pour «expliquer» les acryliques ou les encres d'Helena mais bien pour nous les donner à «voir». Ne savons-nous donc plus regarder ? Ou bien regardons-nous sans voir ? Véronique Bergen ne préjuge de rien, et ne donne surtout pas de leçons, mais ce qu'elle propose ici

est une manière de «réalité augmentée», une façon d'«éventrer» l'œuvre peinte de sa comparse/complice. Oserait-on, ici, parler d'expérience spirituelle ? Et pourquoi non ? Il y a de l'exploratoire dans la démarche des deux femmes, et l'abstraction, comme le dit Véronique Bergen,



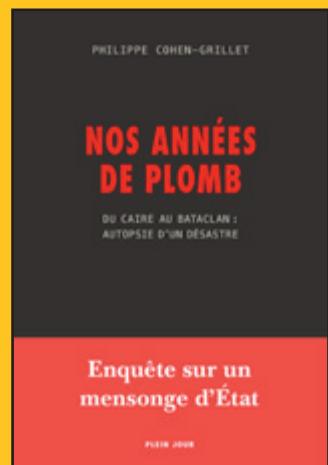
Le mensonge d'État: une spécialité française ?

C'est en tout cas le leitmotiv du journaliste français Philippe Cohen-Grillet dans l'enquête qu'il vient de publier et qui démontre qu'un lien existe entre la mort d'une jeune fille au Caire, en 2009, et l'attentat qui a touché le Bataclan, à Paris, en 2015. Au centre de l'affaire, un djihadiste belgo-tunisien d'une trentaine d'années, Farouk Ben Abbes. Celui-là même qui, il y a quelques mois, a reçu de la France une somme rondelette au titre de dédommagement suite à un imbroglio administratif digne de Courteline. Retour en 2009 : cette année-là un groupe de lycéens français fait du tourisme dans la capitale égyptienne. Pendant plusieurs jours, ils sont pistés par des hommes inquiétants et, le 22 février, une bombe explose sur leur passage, tuant net une jeune fille de 17 ans du nom de Céline Vannier et

blessant 24 autres personnes. Des suspects sont arrêtés, dont Farouk Ben Abbes et une Française d'origine albanaise. Les Égyptiens les soupçonnent de préparer deux attentats en France : l'un contre le Bataclan, l'autre contre une cible israélite quelque part en région parisienne. Ben Abbes et sa complice sont extradés vers la France et, dans la foulée, le parquet antiterroriste de Paris et le parquet fédéral de Bruxelles ouvrent des informations judiciaires. Mais si les indices sont sérieux, les preuves manquent et, en fin de compte, la justice française prononcera un non-lieu. Mais

le 13 novembre 2015, le scénario du pire se réalise : Paris est frappée de plein fouet par des attentats d'une ampleur inégalée et dont, justement, celui du Bataclan est le point d'orgue. Alors que s'est-il passé durant près de six années ? Pourquoi la justice, les services de police et de renseignement ont-ils cafouillé à ce point ? Pourquoi n'a-t-on jamais mis en place une protection ni averti les propriétaires du Bataclan de la menace qui planait sur ce haut lieu de la vie nocturne parisienne ? Philippe Cohen-Grillet va plus loin encore en accusant directement les plus hauts responsables de l'État de l'époque dont Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, et Christiane Taubira, garde des Sceaux, d'avoir menti dans cette affaire. Un désastre de plomb.

Philippe Cohen-Grillet est journaliste et écrivain. Spécialiste des dossiers de terrorisme, il écrit pour *Le Canard enchaîné*, *Paris Match*, *Le 1*, *Médor* et *Espace de Libertés*.



«*Touche à mille côtés, se distribue sur mille plateaux.*
Ne me hisse pas vers le haut qui est le vrai bas
Depuis que la rose des vents
Est morte dans les charniers
Le hier promène ses doigts
Sur les plaies de labyrinthe cosmique
Les yeux roulent sous tes pieds
Avant de regagner leur orbite.»

i Helena Belzer et Véronique Bergen, «*Tomber vers le haut*», Bruxelles, La Lettre volée, 2016, 144 pages.
Prix: 22 euros

Philippe Cohen-Grillet, «*Nos années de plomb. Du Caire au Bataclan, autopsie d'un désastre*», Paris, Plein jour, 2016, 240 pages.
Prix: 19 euros

- 
- A woman with dark, wavy hair is looking upwards and slightly to her right with a joyful expression, showing her teeth. She is leaning out of an open car window. The background shows a blurred coastal road with a wooden railing, suggesting motion. The sky is blue with some clouds.
- 74 Zoos humains,
l'invention du sauvage**
 - 76 Émile Verhaeren: le vers libre**
 - 78 «Dissiper les amalgames!»**

Zoos humains, l'invention du sauvage

Tracer une frontière –et une hiérarchie!– entre soi-disant «civilisés» et prétendus «sauvages», tel était le but de ces exhibitions humaines qui ont fasciné 1,4 milliard de visiteurs pendant des siècles. Aujourd’hui, l’expo «Zoos humains. L’invention du sauvage» a pris ses quartiers à Liège dans une tout autre optique.

Par Catherine Haxhe
Journaliste «Libres, ensemble»

Si la star du foot français Lilian Thuram va aujourd’hui dans les écoles, ce n’est pas pour parler de sport mais pour sensibiliser les jeunes aux dangers du racisme. D’emblée, il interpelle les enfants: «*Voilà je suis entré dans votre classe, je l’ai découverte, alors je peux dire qu’elle est à moi.*» Les jeunes de répondre: «*Ben non, M’sieur, ça marche pas, on était là avant!*» Et Thuram de poursuivre: «*Ah! Parce que vous croyez que Christophe Colomb s'est soucié de ça, quand il a découvert l'Amérique?*»

Pourtant il y avait des millions de gens là-bas avant lui.» Comme entrée en matière, c'est efficace. Lilian Thuram continue: «*Voici une nouvelle carte du monde à coller sur un mur de votre classe, elle n'est pas à l'envers, on a juste changé la vision des choses, en la retournant, l'Afrique est au centre. C'est une vision pas moins légitime qu'une autre.*»

Cela fait quelques années que Thuram promène son mètre nonante dans les écoles de France et avec sa fondation Éducation contre le racisme. Mais cette fois, il est allé plus loin. Il a monté, en association avec le Groupe de recherche ACHAC, une exposition intitulée «Zoos humains, l’invention du sauvage» destinée à faire le tour du monde. Après le Musée du quai Branly à Paris, la Guyane, la Californie, la Côte d’Ivoire, l’Allemagne et la Suisse, elle fait halte à Liège dans le superbe cadre de la Cité Miroir.



© Groupe de recherche ACHA

You avez dit «hommes de couleur» ?

Avant même de pouvoir lui poser la première question, Lilian Thuram vous fait l’accolade. Il est comme ça, Lilian, il donne, il enveloppe –et ce n'est pas feint–, il est visiblement content et fier d'être là, à l'inauguration liégeoise d'une expo qu'il porte en lui depuis longtemps. Pour lui, «*le racisme c'est avant tout une construction politique, économique et intellectuelle. De génération en génération, on a construit la domination des hommes sur les femmes, des hétéros sur les homosexuels, des hommes de couleur blanche sur les hommes de couleur non blanche. Il y a une expression qui me fait sourire et qui m'horrifie, c'est lorsque l'on parle des "hommes de couleur". Les hommes de couleur seraient les hommes de couleur non blanche, parce qu'on a dit qu'être homme, c'est être blanc.*»

Pour lui, les zoos humains ont marqué le début de la notion de racisme: «*Je dis souvent aux enfants que nous sommes le fruit d'une histoire. Vous imaginez aujourd'hui: on vous emmène dans un parc et on vous montre des petits hommes verts dans un village reconstitué derrière des grilles. Si on vous dit que ces petits hommes verts sont sauvages et qu'il faut se méfier d'eux. Le jour où vous les croisez dans la rue, vous aurez peur! C'est ça le racisme. Entrer dans cette exposition permet de faire comprendre les origines des préjugés négatifs sur certaines personnes, quand elles ne sont pas de couleur blanche. [...] Nos sociétés doivent*

comprendre l'idée, pourtant simple, que la couleur de la peau, le genre, la religion ou la sexualité d'une personne ne déterminent en rien son intelligence, la langue qu'elle parle, ses capacités physiques, sa nationalité, ce qu'elle aime ou déteste. Chacun de nous est capable de croire à n'importe quoi, le pire comme le meilleur.»

Cinq siècles d'histoire de l'exposition



«Zoos humains.
L'invention du
sauvage»

En association avec
le CAL/Liège et
Mnema ASBL
Du 17 septembre
au 23 décembre
À la Cité Miroir
(Liège)
À partir de 12 ans
www.zooshumains.be

Émile Verhaeren: le vers libre

Tant aimé des libertaires et des anarchistes de son époque, le poète belge flamand de langue française est décédé tragiquement il y a tout juste 100 ans, le 27 novembre 1916. Voyage en deux haltes sur les traces de l'homme de lettres et du critique d'art à travers deux expositions qui lui rendent actuellement hommage.

Par Amélie Dogot
Secrétaire de rédaction

Dans notre mémoire d'ancienne élève, option littéraire-langues, pas le moindre souvenir d'un poème d'Émile Verhaeren lu en classe. C'est un fait, Verhaeren n'est pas au programme scolaire. Pire encore, le poète belge qui connut de son vivant une renommée nationale et internationale, traduit en de nombreuses langues, ami d'écrivains et d'artistes tels que Stefan Zweig, Auguste Rodin, André Gide, Maurice Maeterlinck et Paul Signac, est aujourd'hui quasiment inconnu des jeunes générations. Face à cette injustice, les multiples hommages qui lui sont rendus à l'occasion du centenaire de sa mort nous apparaissent comme une bien moindre réparation.

Aux sources du poète

C'est tout naturellement à Saint-Amand, village flamand qui vit naître Émile Verhaeren en 1855, que nous commençons notre périple à la rencontre d'Émile Verhaeren. Rik Hemmerijckx, conservateur du musée de Saint-Amand qui regrette que le poète

ait aujourd'hui perdu de son statut au détriment des stars issues du monde de la télé, du cinéma et de la musique, pourrait en parler pendant des heures. L'exposition qu'il nous fait visiter met en avant le rayonnement européen de son œuvre à travers notamment des livres rares et des éditions illustrées.



«Émile Verhaeren en redingote rouge»
par Georges Tribout, 1907.

© L. Coeyns

Nous retenons de lui qu'il fréquenta le collège Sainte-Barbe puis l'Université de Louvain avant de s'affranchir de son milieu catholique vers les années 1880. Il conte d'ailleurs son cheminement vers l'athéisme dans un poème tiré des *Flammes hautes*, *L'ancienne foi* (1917). Verhaeren s'éloigne aussi d'une carrière d'avocat toute tracée dans le cabinet d'Édmond Picard, juriconseiller, écrivain, franc-maçon et libéral progressiste engagé qui joua pour lui le rôle d'un maître. Poète de l'Escaut, du terroir, mais pas seulement, Verhaeren aux multiples facettes est aussi poète de l'amour et de la révolte. «Avec Les campagnes hallucinées, Les villes tentaculaires et la pièce Les Aubes, sa trilogie sociale lui donne l'image d'un poète et dramaturge engagé. Si Les Aubes ont été jouées à la Maison du peuple et si ses poèmes ont été repris dans des revues libertaires et anarchistes, «son engagement est littéraire avant d'être politique», précise Rik Hemmerijckx.

Sur les pas du critique d'arts

De son côté, c'est à celui qui fut éclairé par les lumières de l'Escaut et la lumière des arts que le Musée des Beaux-Arts de Tournai rend hommage en partenariat avec les Archives & Musée de la Littérature et de la Bibliothèque royale de Belgique. L'occasion pour le musée conçu par Victor Horta de mettre en avant les dessins, peintures et sculptures des grands maîtres belges et français des XIX^e et XX^e siècles que sont Manet, Monet, Seurat, Rembrandt, Bosch, Knopff, Meunier, etc. qui furent les contemporains de Verhaeren et avec lesquels il a entretenu une abondante correspondance. Ainsi, dans la

galerie des «Amis belges», amitié rime avec réciprocité puisque l'on peut y admirer un portrait de Verhaeren par James Ensor aux côtés du livre que Verhaeren consacra au peintre ostendais en 1908. L'expo tournaisienne nous fait également entrer dans la vie intime de Verhaeren avec des lettres à sa femme dans lesquelles il raconte sa passion pour la peinture, ainsi que du mobilier, des sculptures, des tableaux et des objets qui lui ont appartenu. Et ont nourri cet observateur d'un siècle d'une richesse artistique rare et «d'une fin de siècle tourmentée» qui «livra ses états d'âmes et des doutes dans ses poèmes et ses goûts artistiques dans ses critiques d'arts». Verhaeren mourut dans un tragique accident de train en gare de Rouen avant de voir finie la grande guerre qui le marqua à jamais. ♦



«Émile Verhaeren,
un poète pour
l'Europe»

Au Musée Émile
Verhaeren de Saint-
Amand
Jusqu'au 27 no-
vembre

«Émile Verhaeren:
lumières de l'Es-
caut, lumière des
Arts»

Au Musée des
Beaux-Arts de
Tournai
Jusqu'au 18 dé-
cembre

Verhaeren en veux-tu en voilà

Un livre:

- Marc Quaghebeur et Christophe Meurée (dir.), *Des lueurs du fleuve à la lumière de la peinture. Émile Verhaeren et les siens*, Archives & Musée de la littérature, Bruxelles, 2016, 148 pages. Prix: 20 euros

Une sortie originale:

- Visite de l'espace muséal Émile Verhaeren et circuit des pierres (sentier de 4 km balisé de strophes du poète) à Roisin

Un film:

- *Le monde d'hier*, poésies narrées par Luc Vandermaelen et mise en images animées Kevin D'heedene

«Dissiper les amalgames!»

Avec son immersion dans les engrenages poussant des ados à la radicalisation islamique, «Le ciel attendra» montre sans juger, parle des illusions cultivées ou perdues. Et, surtout, de la douleur des familles. Un film passionnant et passionné!

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

Le sujet est délicat. Et il faut autant d'intelligence que de finesse pour l'embrasser avec justesse. Heureusement, la cinéaste Marie-Castille Mention-Schaar n'en manque pas. «Personne n'est épargné par la radicalisation possible de ses enfants», explique-t-elle. En tentant de comprendre qui pouvait être frappé par l'embigadement élaboré par Daech, des chercheurs se sont en effet aperçus qu'aucun "profil type" ne pouvait être créé.»

Et son brillant long-métrage, *Le ciel attendra*, appuie cette découverte en mettant en scène deux jeunes filles sans problèmes, victimes de l'embigadement conçu par l'autoproclamé «État islamique», dans une histoire aussi simple que potentiellement terrifiante. Sonia, 17 ans, a failli commettre l'irréparable pour «garantir à sa famille une place au paradis». Mélanie, 16 ans, vit avec sa mère, aime l'école et zoner avec ses copines, joue du violoncelle et veut changer le monde. Elle tombe amoureuse d'un «prince» à travers le web...

Prise de conscience!

«J'ai tout de suite senti l'utilité du film, tout son aspect pédagogique, cette volonté

de comprendre», embraye Sandrine Bonnaire, qui y tient le rôle de l'une des mères en plein désarroi. «Marie-Castille, par ce film, essaie aussi de comprendre ce qu'est le processus d'embigadement. Moi, je n'y connaissais rien, j'avais plein d'a priori. Je me suis pris une claque! Ça arrive à une quantité de profils différents. J'ai vécu cette rage de comprendre comment ces ados visiblement sans problème arrivaient à basculer dans quelque chose d'aussi extrême.»

Grâce à cette prise de conscience collective, chacune des actrices ayant participé au film a ouvert les yeux sur ce problème sociétal. «Je ne connaissais rien de tout ça», avoue notamment Noémie Merlant, l'interprète de la jeune Sonia. De son côté, Clotilde Courau, qui campe l'autre mère, aux côtés de Miss Bonnaire, s'est «mise à lire beaucoup de choses, des témoignages, les livres de Dounia Bouzar, de la philosophie, de la politique... Une vraie prise de conscience! Ce film m'a, moi aussi, ouverte à une réalité terrifiante!», dit-elle.

En découvrant le processus d'embigadement, Sandrine Bonnaire avoue même carrément qu'elle «aurait pu

être embigadée aussi, à un moment de ma vie. Parce que je me souviens des émotions que je vivais, des rêves, des révoltes que je portais lorsque j'étais adolescente. Et avec la force du discours, des moyens techniques dont Daech dispose aujourd'hui, j'aurais pu facilement adhérer à son discours. C'est un processus très vicieux et très sournois.»

«Chaque jeune est une victime potentielle!»

Elle continue: «J'ai accepté de me lancer dans le projet, car d'emblée, à la lecture, on pouvait voir que le film mettrait l'accent sur un élément fondamental à mes yeux: il contribue à la dissipation de tous les amalgames actuels entre la religion musulmane et le fanatisme islamique. Enfant, j'ai été élevée en grande partie par une famille algérienne, musulmane, qui habitait en face de chez nous. J'étais chez eux, ils étaient chez nous, on dormait les uns chez les autres, et dans cette famille très pratiquante, qui priait cinq fois par jour, on faisait de très grandes

fêtes. Ils étaient croyants, respectueux et ouverts envers les autres. Je suis restée en lien avec eux, et ceux sont eux qui m'ont appris tout ce que je sais de l'islam. Il était très clair que le film montrerait aussi cela: que la religion musulmane n'a rien à voir avec Daech. Autre mythe qu'il brise: les apprentis terroristes ne sont pas uniquement recrutés dans des milieux défavorisés. Chaque jeune est une victime potentielle!»

À la fin, il en sort un film nécessaire, à montrer au plus grand nombre. Non seulement pour son aspect pédagogique mais aussi pour la qualité de son interprétation et l'intérêt de son scénario. «Ce long-métrage réussit effectivement à captiver le spectateur tout en faisant passer des messages, mais sans être scolaire, conclut l'actrice. Il illustre ma manière de concevoir le cinéma et de choisir mes projets: divertir, mais en même temps dire des choses.» En agitant aussi bien les tripes que les neurones du spectateur! Pari gagné avec ce *Ciel attendra* dont l'urgence n'attend pas. 



«Le ciel attendra»
De Marie-Castille
Mention-Schaar
FR • 2016 • 90'
En salle depuis le 2 novembre



© Guy Ferrandis

L'embigadement d'une jeune fille ou quand le cinéma de fiction se penche sur la radicalisation religieuse.

Devenons-nous nos addictions¹?

Par Milady Renoir
Écrivaine

Depuis longtemps, des neuropsychiatres et des sociologues posent le problème des dépendances sévères liées à des produits psychoactifs (drogues, alcools, médicaments) mais aussi, récemment, plus largement, de celles qui impliquent des conduites sociales régies par des appétences et des dépendances fonctionnelles. Le mot «appétence» (pas synonyme de désir) est utilisé ici comme une aggravation de la notion d'appétit (notion couramment liée à la faim, la soif voire la sexualité, les sports, le travail, les jeux, les achats). Que ce soit la présence de l'offre dans l'environnement immédiat, les mimétismes sociaux suscitant la curiosité, l'attriance, et les différentes cultures d'accoutumances qui se «justifient» en termes de transgression, d'aventure ou d'accomplissement de soi, on s'enthousiasme de plus en plus dans une liberté «négative» – ou quand consommation rime avec *consumption*. Le sentiment de liberté procuré par la consommation est une liberté contingente.

¹ Addiction, version anglicisée d'accoutumance.

² L'acrasie est le fait d'agir à l'encontre de son meilleur jugement.

socio-économique (Europe du Nord) et les injonctions libérales incessantes nous retirent même le souci fonctionnel, de sorte que nous ne sommes plus que le reflet de nos besoins. Nous en sommes à vivre nos vies en creux, vies soumises à un circuit fermé de punitions (inaccessibilité immédiate du produit convoité) et récompenses (paquet livré en 2 heures).

Le temps n'a plus le temps de rien, ni de lui ni de nous. Des horizons lointains (grandes théories des *Golden Years*) aux petits écrans tenus en main, notre espace-temps est devenu peau de chagrin. Les affiches, les enseignes à LED, les unes des magazines, les tweets, autant de filtres «ludiques» occultant nos éthiques de vie individuelle ou collective. Restent nos marges de manœuvre infimes pour atténuer ces vulnérabilités physiques et morales. D'où peuvent partir ces microrévolutions? Comment reconquérir nos systèmes neuronaux et vertueux? Nous nageons en pleine acrasie², l'illogisme moral contraint nos quotidiens. Ne serait-ce pas de cette contradiction que la déconstruction, la libération naîtraient?

Nos addictions désignent l'obligation pratique d'obtenir régulièrement certaines satisfactions afin d'assurer un bien-être. Le cadre

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation



Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél: 02 538 15 60
GSM: 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre & Bordet)

Contact: Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crémateur. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

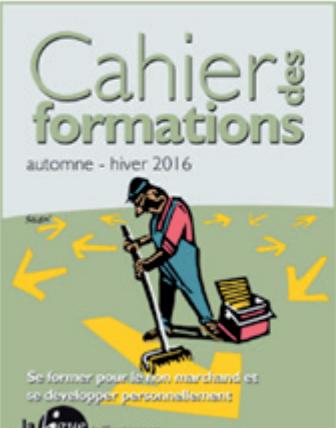
Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

Années

Théâtre, émissions, colloque... les bonnes énergies

LE Cahier de formations automne - hiver 2016

Cahier de formations
automne - hiver 2016



Plus de 70 formations destinées aux professionnels et aux volontaires du secteur non-marchand, qui souhaitent développer leurs compétences personnelles dans les domaines du management associatif, de la relation d'aide, de l'animation et de la créativité, de la communication interculturelle, etc.

Découvrez nos formations longues, nos promenades guidées, ainsi que nos activités culturelles!

Programme et inscriptions en ligne sur notre site www.ligue-enseignement.be

Commandez la version papier du Cahier des formations au 02/511.25.87 (gratuit)

Des conseils ou des informations supplémentaires ? Contactez Iouri Godiscal au 02/511.25.87

Pour nous contacter :
Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02/511.25.87 - formation@ligue-enseignement.be

ESPACE de Libertés

Éditeur responsable: Jean De Bruecker	Dessins: Olivier Wiame
Directeur de la publication: Yves Kengen	Graphisme: YEBOgraphics
Rédacteur en chef: Jean-Pol Hecq	Imprimeur: Dereume printing
Secrétaire de rédaction: Amélie Dogot	Fondateur: Jean Schouters
Production: Fabienne Sergoyenne	

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.


Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique



Abonnement	
10 numéros	
Ne paraît pas en juillet - août	
Belgique : 20 €, Étranger : 32 €	
par virement au compte du CAL : IBAN : BE16 2100 6247 9974	
BIC : GEBABEBB	
TVA : BE 0409 110 069	
ISSN : 0775-2768	
Centre d'Action Laïque	
Campus de la Plaine ULB, CP 236	
Boulevard de la Plaine	
1050 Bruxelles	
Tél : 02 627 68 68 - Fax : 02 627 68 01	
E-mail : fabienne.sergoyenne@laicite.net	
www.laicite.be	



Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ NOVEMBRE 2016

À LA TÉLÉVISION

Papa, c'est quoi un terroriste ? 28'

Présentation: Vinciane Colson

Nous vous proposons une rencontre avec l'écrivain, poète et peintre marocain Tahar Ben Jelloun. Après avoir expliqué le racisme à sa fille et l'islam aux enfants, il se penche dans son nouvel ouvrage sur le terrorisme. Et il n'évite aucune question.

Date	Heure	Chaine
12/11	10H30	La Une
16/11	20H00	La Trois

Festival des Libertés: Urgences ! 10'

Présentation: Vinciane Colson

Focus sur l'urgence, thématique du Festival des Libertés 2016. Un festival organisé par Bruxelles Laïque qui vise à réveiller les consciences à travers des débats, du théâtre, des concerts et des rencontres entre citoyens.

Date	Heure	Chaine
15/11	Fin de soirée	La Une
21/11	20H00	La Trois

Macho, c'est trop ! 28'

Présentation: Vinciane Colson

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous tenterons de déconstruire les stéréotypes masculins/féminins. Des stéréotypes qui constituent la première forme de violence faite aux femmes. Nous présenterons également des projets prônant plus d'égalité entre hommes et femmes.

Date	Heure	Chaine
20/11	9H20	La Une
26/11	10H30	La Une
30/11	20H00	La Trois

Buda, peste brune ? 10'

Présentation: Vinciane Colson

Notre équipe s'est rendue en Hongrie, quelques jours avant le référendum sur l'accueil des migrants qui a divisé le pays. À travers le témoignage de journalistes, d'universitaires et de militants hongrois, ce reportage analyse les enjeux du référendum et la montée du populisme dans le pays.

Date	Heure	Chaine
29/11	Fin de soirée	La Une
05/12	20H00	La Trois

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H 28'

Rencontre avec Tahar Ben Jelloun

Samedi 12 novembre

Sortir l'IVG du Code pénal, une nécessité !

Samedi 19 novembre

Quelle reconnaissance pour les transgenres ?

Samedi 26 novembre



THEATRE DE POCHE

Graphisme : DENNIS WILSON. Photo : une des images de ROULAND D'OPOUR. Photo : Olivier Bois. Théâtre de Poche, la Chambre du Commerce, 1000 Bruxelles. Tous droits réservés.



VOLCAN UNE HISTOIRE DU CLITORIS

ECRITURE COLLECTIVE

AVEC : OLIVIER CHEVILLON, KARINE JURQUET ET INBAL YALON.
MISE EN SCÈNE : NATALIE YALON. DRAMATURGIE : FABRIZIO BASANO.
CRÉATION SONORE : VINCENT MATYN. LUMIÈRES / SCÉNOGRAPHIE : RAPHAËL RUBBENS.

DU 8 NOVEMBRE AU 3 DECEMBRE 2016. poche.be ou 02/649.17.27

BOIS DE LA CAMBRE, 1A, CHEMIN DU GYMNAZIE, 1000 BRUXELLES

Une coproduction du Théâtre de Poche et de l'Asbl Liola. Réalisé avec l'aide de la Fédération Wallonie - Bruxelles - Service du théâtre.

